

L'UNION NATIONALE

JOURNAL FRANÇAIS QUOTIDIEN.

LANCOT, BOUTHILLIER et THOMPSON,---Editeurs-Propriétaires.

PRIX DES ANNONCES.

EDITION QUOTIDIENNE.

Première insertion..... 7 cts par ligne
Chaque insertion subséquente..... 5
Un quarté à l'année..... 930 00
Un demi quarté de..... 16 00

PAIX DE L'ABONNEMENT
Par an, payable d'avance par trimestre... \$5 00
Par an, payable d'avance par semestre... 6 00
Par an, payable d'avance par trimestre... \$3 00
Par an, payable d'avance par semestre... 4 00
Par an, payable d'avance par trimestre... \$2 00
Par an, payable d'avance par semestre... 3 00

Les frais de poste en la charge de l'abonné.
Pour les États-Unis, frais de poste jusqu'à la frontière comprise, les abonnés auront à payer:
Pour l'Édition Quotidienne, par an..... \$6 60
Pour l'Édition Semi-Hebdomadaire..... 3 60
Pour l'Édition Hebdomadaire..... 2 40
Tous avis de discontinuation d'abonnement doivent être donnés un mois d'avance.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION COMMERCIALE
Capital, \$12,500,000 dont \$1,250,000 sont payées.
PLACÉ \$1,750,000
LE FEU ET LA VIE.
Le trait distinctif de cette Compagnie est l'indemnité d'une division équitable des charges proportionnées aux risques encourus au lieu de s'attacher à un tarif fixe et invariable.

H. DUCLOS & CIE
MAGASIN DE FERRONNERIES
Enseigne de la grande hache
No. 137, RUE ST. PAUL, Montréal
M. H. DUCLOS & Cie ont l'honneur d'informer leurs clients et le Public en général, qu'un leur mal de tête, ils ont transporté leurs Magasins à l'adresse ci-dessus, No. 137, Rue St. Paul, et qu'ils ont toujours en mains un assortiment considérable de FERRONNERIES et QUINCAILLERIES en grande variété et à très bas prix.

NORBERT CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 100, RUE NOTRE-DAME, No. 100, 2e porte ouest de la Place Jacques-Cartier, MONTREAL.
M. N. CODERRE aura toujours en main un assortiment complet Draps, Tweeds, Casimir, etc. Les Messieurs qui voudront leurs draps seront servis dans les derniers goûts, à la dernière mode et à des PRIX MODÉRÉS.

NOUVEAU VOLUME DU JOURNAL DES DAMES ET DES DEMOISELLES.
Guide complet de tous les Travaux de Dame. 1 vol. in-4, année 1864... \$2.50
Abonnement pour le Canada avec frais de Poste 7.00, payable d'avance à la librairie de J. B. ROLLAND & FILS, Rue St. Vincent, No. 8.

MUSIQUE, MUSIQUE.
Madame L. PICARD donnera des leçons de Piano, de Guitare et de chant à sa demeure No. 263 Rue St. Catherine, ou à domicile si on le préfère.
On demande Plusieurs Jeunes Garçons pour vendre la Presse. S'adresser au Bureau du Journal.

A VENDRE, 800 Lots à Bâtit.
Le soussigné ayant tout récemment fait l'acquisition de cet immense terrain connu sous le nom de "Propriété de l'Hon. D. Daly," et situé sur la rue Colborne, Quartier Est, offre de vendre la propriété entière, par Lots à Bâtit, aux termes les plus faciles et les plus avantageux.
Des rues larges (70 à 90 pieds), telles que les rues Colborne, St. Catherine, Ontario, Sherbrooke et autres, traversent cette propriété et en font une des plus avantageuses et des mieux situées. La construction immédiate d'une ligne de chemin de fer passant sur cette propriété, et la proximité du Fort, des Églises et du Marché Papineau, offrent tous les avantages désirables.
La propriété est commandée.

VOYAGE DE PLAISIR.
Durant les chaleurs de l'été le Bateau à vapeur "Duchess" partira de son quai tous les Lundis, Mercredis, Vendredis et Samedis à 10 heures A. M. et sera de retour à midi et demi. Les dames qui désirent prendre le frais air et voir la vue du Point Victoria, peuvent embarquer à bord tous les jours sans aucune dépense. Il y aura un magnifique dîner et le plus des demoiselles qui accompagneront les dames.
Prix de passage aller et retour: 25 cents.
11 juillet.

COLLEGE COMMERCIAL RUE CRAIG, No. 134
(A quelques portes à l'Est de la Côte Place-D'Ames.)
Les étudiants qui suivront les cours des finissants, tenus à cet Institut, pour l'étude pratique de la Tenue des Livres et des affaires Commerciales, recevront des Certificats de Qualification quand ils seront trouvés qualifiés par les messieurs suivants, qui ont consenti à faire partie du Bureau des Examineurs:
William Workman, écrivain, Président de la Banque de la Cité.
Louis Beaudry, écrivain, Directeur-Gérant de la Nouvelle Compagnie du Gaz.
Henry Starnes, écrivain, Directeur de la Banque Ontario.
Henri Cotté, écrivain, Caissier de la Banque Jacques-Cartier.
Marcos Doherty, écrivain, avocat.
E. Hudson, écrivain, de la Société Hudson et Fils.
Ovide Dufresne, écrivain, marchand.

LIVRES NOUVEUX
LA CAMPAGNE D'ITALIE de 1859.---Par Bazancourt; 2 vols. in-8, broché..... \$3.50
LOUIS XVII,---sa vie, son agonie, sa mort, captivité de la Famille Royale au Temple,---par Beauchêne. 2 vols. in-8, broché..... 2.25
LES TROIS ROMS,---Journal d'un Voyage en Italie,---par l'Abbé J. Gault. 4 vols. in-8, broché..... 8.50
VIES des PERES Martyrs et autres principaux Saints,---par Butler. 7 vols. in-octavo, broché..... 9.5
L'EUROPE,---depuis l'événement du Roi Louis-Philippe,---par Capefigue. 10 vols. in-8, broché..... 3.50
CHARLES PAYETTE, 142, rue St. Paul. aa-1

ENSEIGNEMENT PRIVE
Leçons d'Anglais, de Français ET D'ARITHMETIQUE
A des conditions modérées.
S'adresser chez M. ROUSSEAU, Ruelle Dupré, vis-à-vis l'église méthodiste (près du Carré Chaibois). 3 mars. jno-128

P. E. NORMANDEAU, NOTAIRE PUBLIC.
No. 6, COTE ST. LAMBERT. MONTREAL. jno-
COMPAGNIE D'ASSURANCE COLONIAL SUR LA VIE.
BUREAU PRINCIPAL Edimburgh et Montreal, 19 Grande Rue St. Jacques.
Directeur pour le Canada..... W. M. RAMSAY
Inspecteur des Agences..... RICHARD BULL

CERCUEILS METALLIQUES
Seals & Tees,
Sont les plus imperméables à l'air et les mieux finis que l'on puisse acheter.
Economisez votre argent et encouragez les manufactures indigènes.
Cercueils en bois et en fer ainsi que fournitures.
En Gros et en Detail.
A vendre: Pupitres pour Bureaux.
No. 60, grande Rue St. Jacques.
5 juillet 1864 aa-78

A. G. AMARY FABRICANT DE PLUMES.
Vantour, Autruche et Fantaisie; Nettoyage et Teinture, Teintures préparées à l'usage des familles.
M. A. G. AMARY vient d'ajouter à sa maison un établissement de teinture et de dégraissage de vêtements, soieries, etc.
Fabrication & Dépôt 130, rue Ortolan, coin de la rue St. Urbain, Montréal. aa-346

ALMANACH COMMERCIAL DE MONTREAL
Bonneterie, Lingerie, etc.
J. T. HENDERSON.....76, rue Notre-Dame. Bonneterie, gants, chemises, faux cols, cravates, etc.; manchettes en mousseline et dentelle pour dames; mantelets, etc., toujours en main et faits à l'ordre.
Horloger et Bijou tier.
G. T. DORION.....Coin des rues St. Pierre et Ruelle des Fortifications. Réparations de tous sortes dans les montres et horloges et bijouteries à bas prix.
CHAUSSURES.
H. ANDERSON.....19, rue Ste. Marie. Comme H. A. vend et achète pour argent comptant, il peut se permettre de vendre à meilleur marché que tout autre maison de cette ville.
DANIEL HARMER.....110, rue St. Laurent. Fabricant et marchand de bottes et souliers et de cuirs de toutes descriptions.
MICHEL JOYAL.....28, rue St. Laurent. M. J. a un fort assortiment de bottes et souliers à des prix modérés.
Cercueils et Meubles.
MATHIAS JANNARD.....Coin des rues St. Laurent et Craig.
Epiceries et Provisions.
JOHN McMARTIN.....118, rue St. Laurent. Dépôt pour beurre de première qualité.
Fabricant et importateur de plumes.
J. B. GOURRE.....130 Rue St. Laurent. Vieilles plumes d'autruches et de vautours réparées et remises à neuf.
Ferblantier et Plombier.
GEORGE YON.....149, rue St. Laurent. Commandes sollicitées et exécutées à des prix modérés.
Lampes et Huiles de Charbon.
T. C. BENNETT.....90, Grande rue St. Laurent. Peintures, huiles, vitres et mastics; vernis, pin ceaux, bronzes et outils pour doreurs, etc.
Meublier et Entrepreneur.
L. PORTUGAIS.....272, rue Ste. Catherine.
Marchands-Tailleurs.
BRUNEAU ET BERGERON.....124, rue Notre-Dame. Drap et tweeds de première qualité, etc., aussi, hardes faites, chemises, faux-cols, cravates, gants, etc. Prix modérés.
MOSS ET CINQ-MARS.....107, rue McGill. Etablissement de vêtements en général.
Photographies.
GEORGE LEMIRE.....Coin des rues St. Laurent et Lagache.
Portraits à des prix modérés.
Pianos.
THOMAS KATER.....80, rue Ste. Marie. Pianos faits à l'ordre à dix pour cent meilleur marché qu'on peut les obtenir autrement. Pianos accordés et réparés avec promptitude.
Selles et Harnais.
D. W. LAURIE.....119, rue Craig. Fabricant de harnais et de selles de toutes descriptions. Parures des chevaux, etc.
Teinturiers.
G. LAMPE.....204, rue Notre-Dame. Vêtements teints, nettoyés et réparés dans l'espace de vingt-quatre heures. Le vieux rendu neuf. 16 juillet. 288

Important pour les Femmes PILULES DU DR. CHEESEMAN
PROCLAMATION.
AUX FEMMES MARIÉES OU NON.
Le plus ancien Régulateur
Il n'y a qu'un SEUL et VÉRITABLE REMÈDE pour les FILLES ou FEMMES qui souffrent d'irrégularités ou Obstructions de la Menstrue.
Ce remède a été reconnu depuis un grand nombre d'années. Ce sont les
PILULES DU DR. CHEESEMAN POUR LA FEMME
que les Femmes peuvent prendre pour secourir la suppression de la Menstrue, qui, si elles sont gardées suivant les besoins de la nature, leur garantissent le plus de santé et de forces; et qui, si elles ne sont pas régulièrement expérimentées, produisent la douleur et la mort; et c'est le premier de tous les Remèdes pour les Femmes, les
PILULES DU DR. CHEESEMAN POUR LA FEMME
CE BON VIEUX REMÈDE D'OR contre toutes les Obstructions, a été employé avec plaisir et avec profit pendant vingt-cinq ans, dans toutes les parties du monde civilisé. Son inventeur est un VIEUX MÉDECIN TRÈS-EXPÉRIMENTÉ, qui a tout le monde connaît et estime, et en qui tout le monde a confiance. Ce n'est pas un pernicieux arrangement, mais un REMÈDE SOUVERAIN.

Pilules du Dr. Cheeseman pour la Femme
n'ont jamais failli, et des milliers de certificats constatant leur bon effet peuvent être trouvés dans toutes les parties du pays. Les propriétaires garantissent que
UNE BOITE
rétablira les fonctions naturelles mensuelles de toute FEMME, quelle soit sa condition et son âge. En un mot,
LES
Pilules du Dr. Cheeseman pour la Femme sont la seule Médecine sur laquelle les FEMMES MARIÉES et NON-MARIÉES ont compté depuis plusieurs années et peuvent actuellement compter. PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS! Portez cette annonce à votre Drogiste, et dites-lui que vous voulez avoir la
Meilleure et la plus sûre Médecine du Monde pour les Femmes
quelle est comprise dans les
Pilules du Dr. Cheeseman pour la Femme.
Ces Pilules forment la meilleure Préparation qui ait jamais été inventée, avec un succès immédiat et persistant.
NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER
Les Pilules du Dr. Cheeseman ont reçu et reçoivent encore aujourd'hui la sanction des médecins les plus éminents de l'Amérique.
DIRECTIONS EXPLICITES avec chaque Boîte. Prix: UN DOLLAR PAR BOÎTE.
Les Pilules sont expédiées par le Mail, promptement sur l'envoi du prix, en fonds courant, aux Propriétaires.
En vente chez tous les Drogistes en général.
HUTCHINGS & HILLIER, 81, Cedar Street, N.-Y.
JOHN F. HENBY & CIE, Agents en Gros, No. 808, Rue St. Paul, Montréal, O. E. aa-cfpe-128

BAUME DE CERISIER SAUVAGE
DR WISTAR
PRES D'UN DEMI SIÈCLE
Et a eu un succès étonnant pour la Guérison de Rhumes, Enrouements, Maux de Gorge, Grippe, Toux, Crampes, Maladies du Foie, Bronchite, Difficulté dans la respiration, Asthme et toute autre
AFFECTION DE LA GORGE, DES POUMONS ET DE L'ESTOMAC
Il n'y a peut-être pas un individu sur cette terre, qui ne ressent pas les premiers symptômes d'une des affections nommées ci-dessus -- lesquelles, si elles sont négligées, peuvent amener une des maladies les plus dangereuses du corps humain. La vertu de ce "Gomme Médicinal" du Cerisier Sauvage est bien connue, et le bien qu'il fait est aussi grand que l'immense popularité qu'elle a acquise.
Il y a dans cette préparation, outre le Cerisier Sauvage, d'autres ingrédients d'égal vertu, qui en décuplent la valeur et forment un Remède dont le pouvoir de soulager, guérir et faire disparaître la maladie, n'existe dans aucune autre médecine connue.
SETH W. FOWLE & CIE, Propriétaires.

BOTTINES FRANÇAISE
POUR DAMES ET DEMOISELLES.
Souliers français noirs. Souliers français brodés en couleur.
Congrès en Kid pour dames de 34 à 1 1/2. Congrès en veau français pour hommes. Petits Souliers d'enfants de différents goûts, importés de Paris et de Boston. Congrès en prunelle pour dames de 25 à 1 1/2. 6d.
E. ANGERS, 306, Rue Notre-Dame, coin de la rue McGill. 27 janv. aa-66

BAUME DE CERISIER SAUVAGE
DR WISTAR
PRES D'UN DEMI SIÈCLE
Et a eu un succès étonnant pour la Guérison de Rhumes, Enrouements, Maux de Gorge, Grippe, Toux, Crampes, Maladies du Foie, Bronchite, Difficulté dans la respiration, Asthme et toute autre
AFFECTION DE LA GORGE, DES POUMONS ET DE L'ESTOMAC
Il n'y a peut-être pas un individu sur cette terre, qui ne ressent pas les premiers symptômes d'une des affections nommées ci-dessus -- lesquelles, si elles sont négligées, peuvent amener une des maladies les plus dangereuses du corps humain. La vertu de ce "Gomme Médicinal" du Cerisier Sauvage est bien connue, et le bien qu'il fait est aussi grand que l'immense popularité qu'elle a acquise.
Il y a dans cette préparation, outre le Cerisier Sauvage, d'autres ingrédients d'égal vertu, qui en décuplent la valeur et forment un Remède dont le pouvoir de soulager, guérir et faire disparaître la maladie, n'existe dans aucune autre médecine connue.
SETH W. FOWLE & CIE, Propriétaires.

BAUME DE CERISIER SAUVAGE
DR WISTAR
PRES D'UN DEMI SIÈCLE
Et a eu un succès étonnant pour la Guérison de Rhumes, Enrouements, Maux de Gorge, Grippe, Toux, Crampes, Maladies du Foie, Bronchite, Difficulté dans la respiration, Asthme et toute autre
AFFECTION DE LA GORGE, DES POUMONS ET DE L'ESTOMAC
Il n'y a peut-être pas un individu sur cette terre, qui ne ressent pas les premiers symptômes d'une des affections nommées ci-dessus -- lesquelles, si elles sont négligées, peuvent amener une des maladies les plus dangereuses du corps humain. La vertu de ce "Gomme Médicinal" du Cerisier Sauvage est bien connue, et le bien qu'il fait est aussi grand que l'immense popularité qu'elle a acquise.
Il y a dans cette préparation, outre le Cerisier Sauvage, d'autres ingrédients d'égal vertu, qui en décuplent la valeur et forment un Remède dont le pouvoir de soulager, guérir et faire disparaître la maladie, n'existe dans aucune autre médecine connue.
SETH W. FOWLE & CIE, Propriétaires.

Feuilleton DE L'UNION NATIONALE DU 3 SEPTEMBRE 1864.
LE DUC DE CARLEPONT.
I.
La maison est basse, longue et d'humble apparence; elle se compose d'un rez-de-chaussée et de quelques greniers couverts d'un toit de chaume. Les murailles en pierres grises sont égayées par des rosiers vigoureux et un gros pied de vigne appliqués contre la façade qu'ils tapissent de touffes blanches et de pampres verts. Des fenêtres, plus haute et plus larges que ne le sont ordinairement les ouvertures par lesquelles l'air et la clarté pénètrent dans les chambres, sont percées irrégulièrement, ça et là, à quelques pieds du sol. Un enfant en escaladerait l'appui sans effort. Des volets en bois plein les ferment hermétiquement. Chacune de ces fenêtres répond à une chambre de la maison. Ouvertes, la lumière y tombe à flots, closes, c'est la nuit. Au milieu même du bâtiment, une porte entrée, coupée à la naissance de la voûte par un madrier, donne accès dans la pièce principale; une immense cheminée occupe tout un côté de cette grande salle. L'espace de la métairie dont elle dépend est double en profondeur. Tout autour, et bordé d'une haie vive, s'étend un vaste enclos qui commence par un piquet et se termine par un potager; peu de fleurs, force légumes, et, le long des carrés de choux et de haricots, des arbres fruitiers en plein rapport. Aux deux extrémités de la maison, s'élève des étables et des bûchers, faits de planches et de torchis, auxquels se relie une barrière à claire voie qui court jusqu'à la haie. L'enclos est ainsi divisé en deux parties égales, l'une abandonnée aux bestiaux qui paissent l'herbe drue à l'ombre des noyers et des châtaignes; l'autre, cultivée avec soin. Partout des poules et des canards, qui picorent et barbotent à l'envi; dans l'air bleu, des pigeons qui vont et viennent, faisant claquer leurs ailes. Un chien dort paresseusement au soleil. Dans un coin, sous un auvent, on aperçoit un vieux cabriolet jaune, sans capote. Un cheval blanc, tout ébouriffé, broute le gazon, attaché par un licol à un piquet; quelquefois il s'approche à pas lourds du cabriolet et frotte son cou velu et sa crinière flottante contre les roues, qu'il connaît bien. Le long des murs et sous les appentis, on ne voit ni herbes, ni charreux, aucun de ces robustes instruments qui servent à l'agriculture; seulement, en cherchant bien, on découvrirait dans les petits coins des serpes, des seroateurs, des rateaux, des bêches dont les fers luisants et les manches polis indiquent que des mains laborieuses les manient chaque jour. L'aspect général est doux et tranquille; il réveille l'idée du repos, mêlé à une sainte abondance.
La Cornelle---c'est le nom de la métairie---est de cette famille d'honnêtes maisons qui font dire au voyageur qui passe sur le chemin poudré:
---L'endroit est paisible et frais; là on doit être heureux!
Et le voyageur ne s'éloigne pas sans avoir salué d'un sourire ami le toit de chaume tout rempli de fleurs, les oiseaux familiers qui voltigent ça et là, les arbres aux épaisses feuillages, les bœufs accroupis dans l'herbe, et toute cette solitude agreste d'un aspect si gras et si reposé.
Si quelque passant plus curieux entre dans l'enclos, l'un premier regard il verra, par les fenêtres ouvertes au soleil du midi, l'intérieur propre et bien rangé de la maison, comme il suffit d'un seul coup d'œil pour voir jusqu'à fond une âme franche présentée par un visage riant. Là une cuisine avec des ustensiles de cuivre poli qui ressemblent à des soleils, et une solide table de chêne, où la plus scrupuleuse des ménagères ne découvrirait pas la moindre tache, ici une chambre meublée de quatre chaises de paille, d'un petit bureau au-dessus duquel s'élevaient quelques rayons en bois blanc chargés de livres, et d'un lit de fer à grands rideaux d'indienne dont l'étoffe modesto est rehaussée de personnages et d'animaux. Une pièce contiguë est garnie d'un second lit, également en fer, avec des rideaux semblables, mais plus petits. Un bout de miroir pend au mur; point de tentures aux cloisons, mais des branches de sapin accrochées à des clous; l'odeur qui s'en dégage est saine et pénétrante. La chambre voisine est toute remplie d'engins de chasse et de pêche, fusils doubles et canardières dont les crosses et les canons s'allongent sur des râteliers, lignes, carreaux, éperviers, nasses, épisettes, filets de toutes formes, longues bottes de marais; souliers ferrés et fortes guêtres, soigneusement placés dans les coins ou suspendus à des crocs. C'est l'arsenal de la maison. Plus loin s'allonge une autre pièce dont les étagères plient sous le poids des pommes et des poires; à terre des sacs de noix et de légumes secs. Mais quand on rencontre le fruitier, on a fait le tour de la Cornelle; c'est le côté du nord qui commence; le cellier et la buanderie viennent après, puis un fournil, puis encore des réserves pour les grosses provisions, les pommes de terre, le maïs, le blé noir, le froment, la farine. Au levant, s'ouvre une grande chambre la plus belle, suivie d'une autre plus petite, garnie toutes deux de meubles qui paraissent beaux et presque riches si on les compare au fer et au bois blanc ménagés dans le voisinage. C'est le coin des hôtes envoyés par l'orage ou la fatigue. On leur a réservé ce qu'il y a de mieux dans la métairie. Nulle part un grain de poussière. L'enclos a bien sept ou huit arpents de bon noyer; un joli pré et un bouquet de bois qui le touche, en débordent. Sur le devant, à une portée de fusil tout au plus, file une route qui se perd dans un pli de terrain; un épais rideau de forêt ferme l'horizon sur la droite, une chaîne de collines profile ses croupes dans le ciel du côté gauche; derrière la Cornelle

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'UNION COMMERCIALE
Capital, \$12,500,000 dont \$1,250,000 sont payées.
PLACÉ \$1,750,000
LE FEU ET LA VIE.
Le trait distinctif de cette Compagnie est l'indemnité d'une division équitable des charges proportionnées aux risques encourus au lieu de s'attacher à un tarif fixe et invariable.

H. DUCLOS & CIE
MAGASIN DE FERRONNERIES
Enseigne de la grande hache
No. 137, RUE ST. PAUL, Montréal
M. H. DUCLOS & Cie ont l'honneur d'informer leurs clients et le Public en général, qu'un leur mal de tête, ils ont transporté leurs Magasins à l'adresse ci-dessus, No. 137, Rue St. Paul, et qu'ils ont toujours en mains un assortiment considérable de FERRONNERIES et QUINCAILLERIES en grande variété et à très bas prix.

NORBERT CODERRE, MARCHAND-TAILLEUR, No. 100, RUE NOTRE-DAME, No. 100, 2e porte ouest de la Place Jacques-Cartier, MONTREAL.
M. N. CODERRE aura toujours en main un assortiment complet Draps, Tweeds, Casimir, etc. Les Messieurs qui voudront leurs draps seront servis dans les derniers goûts, à la dernière mode et à des PRIX MODÉRÉS.

NOUVEAU VOLUME DU JOURNAL DES DAMES ET DES DEMOISELLES.
Guide complet de tous les Travaux de Dame. 1 vol. in-4, année 1864... \$2.50
Abonnement pour le Canada avec frais de Poste 7.00, payable d'avance à la librairie de J. B. ROLLAND & FILS, Rue St. Vincent, No. 8.

MUSIQUE, MUSIQUE.
Madame L. PICARD donnera des leçons de Piano, de Guitare et de chant à sa demeure No. 263 Rue St. Catherine, ou à domicile si on le préfère.
On demande Plusieurs Jeunes Garçons pour vendre la Presse. S'adresser au Bureau du Journal.

CERCUEILS METALLIQUES
Seals & Tees,
Sont les plus imperméables à l'air et les mieux finis que l'on puisse acheter.
Economisez votre argent et encouragez les manufactures indigènes.
Cercueils en bois et en fer ainsi que fournitures.
En Gros et en Detail.
A vendre: Pupitres pour Bureaux.
No. 60, grande Rue St. Jacques.
5 juillet 1864 aa-78

COLLEGE COMMERCIAL RUE CRAIG, No. 134
(A quelques portes à l'Est de la Côte Place-D'Ames.)
Les étudiants qui suivront les cours des finissants, tenus à cet Institut, pour l'étude pratique de la Tenue des Livres et des affaires Commerciales, recevront des Certificats de Qualification quand ils seront trouvés qualifiés par les messieurs suivants, qui ont consenti à faire partie du Bureau des Examineurs:
William Workman, écrivain, Président de la Banque de la Cité.
Louis Beaudry, écrivain, Directeur-Gérant de la Nouvelle Compagnie du Gaz.
Henry Starnes, écrivain, Directeur de la Banque Ontario.
Henri Cotté, écrivain, Caissier de la Banque Jacques-Cartier.
Marcos Doherty, écrivain, avocat.
E. Hudson, écrivain, de la Société Hudson et Fils.
Ovide Dufresne, écrivain, marchand.

LIVRES NOUVEUX
LA CAMPAGNE D'ITALIE de 1859.---Par Bazancourt; 2 vols. in-8, broché..... \$3.50
LOUIS XVII,---sa vie, son agonie, sa mort, captivité de la Famille Royale au Temple,---par Beauchêne. 2 vols. in-8, broché..... 2.25
LES TROIS ROMS,---Journal d'un Voyage en Italie,---par l'Abbé J. Gault. 4 vols. in-8, broché..... 8.50
VIES des PERES Martyrs et autres principaux Saints,---par Butler. 7 vols. in-octavo, broché..... 9.5
L'EUROPE,---depuis l'événement du Roi Louis-Philippe,---par Capefigue. 10 vols. in-8, broché..... 3.50
CHARLES PAYETTE, 142, rue St. Paul. aa-1

ENSEIGNEMENT PRIVE
Leçons d'Anglais, de Français ET D'ARITHMETIQUE
A des conditions modérées.
S'adresser chez M. ROUSSEAU, Ruelle Dupré, vis-à-vis l'église méthodiste (près du Carré Chaibois). 3 mars. jno-128

P. E. NORMANDEAU, NOTAIRE PUBLIC.
No. 6, COTE ST. LAMBERT. MONTREAL. jno-
COMPAGNIE D'ASSURANCE COLONIAL SUR LA VIE.
BUREAU PRINCIPAL Edimburgh et Montreal, 19 Grande Rue St. Jacques.
Directeur pour le Canada..... W. M. RAMSAY
Inspecteur des Agences..... RICHARD BULL

CERCUEILS METALLIQUES
Seals & Tees,
Sont les plus imperméables à l'air et les mieux finis que l'on puisse acheter.
Economisez votre argent et encouragez les manufactures indigènes.
Cercueils en bois et en fer ainsi que fournitures.
En Gros et en Detail.
A vendre: Pupitres pour Bureaux.
No. 60, grande Rue St. Jacques.
5 juillet 1864 aa-78

A. G. AMARY FABRICANT DE PLUMES.
Vantour, Autruche et Fantaisie; Nettoyage et Teinture, Teintures préparées à l'usage des familles.
M. A. G. AMARY vient d'ajouter à sa maison un établissement de teinture et de dégraissage de vêtements, soieries, etc.
Fabrication & Dépôt 130, rue Ortolan, coin de la rue St. Urbain, Montréal. aa-346

ALMANACH COMMERCIAL DE MONTREAL
Bonneterie, Lingerie, etc.
J. T. HENDERSON.....76, rue Notre-Dame. Bonneterie, gants, chemises, faux cols, cravates, etc.; manchettes en mousseline et dentelle pour dames; mantelets, etc., toujours en main et faits à l'ordre.
Horloger et Bijou tier.
G. T. DORION.....Coin des rues St. Pierre et Ruelle des Fortifications. Réparations de tous sortes dans les montres et horloges et bijouteries à bas prix.
CHAUSSURES.
H. ANDERSON.....19, rue Ste. Marie. Comme H. A. vend et achète pour argent comptant, il peut se permettre de vendre à meilleur marché que tout autre maison de cette ville.
DANIEL HARMER.....110, rue St. Laurent. Fabricant et marchand de bottes et souliers et de cuirs de toutes descriptions.
MICHEL JOYAL.....28, rue St. Laurent. M. J. a un fort assortiment de bottes et souliers à des prix modérés.
Cercueils et Meubles.
MATHIAS JANNARD.....Coin des rues St. Laurent et Craig.
Epiceries et Provisions.
JOHN McMARTIN.....118, rue St. Laurent. Dépôt pour beurre de première qualité.
Fabricant et importateur de plumes.
J. B. GOURRE.....130 Rue St. Laurent. Vieilles plumes d'autruches et de vautours réparées et remises à neuf.
Ferblantier et Plombier.
GEORGE YON.....149, rue St. Laurent. Commandes sollicitées et exécutées à des prix modérés.
Lampes et Huiles de Charbon.
T. C. BENNETT.....90, Grande rue St. Laurent. Peintures, huiles, vitres et mastics; vernis, pin ceaux, bronzes et outils pour doreurs, etc.
Meublier et Entrepreneur.
L. PORTUGAIS.....272, rue Ste. Catherine.
Marchands-Tailleurs.
BRUNEAU ET BERGERON.....124, rue Notre-Dame. Drap et tweeds de première qualité, etc., aussi, hardes faites, chemises, faux-cols, cravates, gants, etc. Prix modérés.
MOSS ET CINQ-MARS.....107, rue McGill. Etablissement de vêtements en général.
Photographies.
GEORGE LEMIRE.....Coin des rues St. Laurent et Lagache.
Portraits à des prix modérés.
Pianos.
THOMAS KATER.....80, rue Ste. Marie. Pianos faits à l'ordre à dix pour cent meilleur marché qu'on peut les obtenir autrement. Pianos accordés et réparés avec promptitude.
Selles et Harnais.
D. W. LAURIE.....119, rue Craig. Fabricant de harnais et de selles de toutes descriptions. Parures des chevaux, etc.
Teinturiers.
G. LAMPE.....204, rue Notre-Dame. Vêtements teints, nettoyés et réparés dans l'espace de vingt-quatre heures. Le vieux rendu neuf. 16 juillet. 288

Important pour les Femmes PILULES DU DR. CHEESEMAN
PROCLAMATION.
AUX FEMMES MARIÉES OU NON.
Le plus ancien Régulateur
Il n'y a qu'un SEUL et VÉRITABLE REMÈDE pour les FILLES ou FEMMES qui souffrent d'irrégularités ou Obstructions de la Menstrue.
Ce remède a été reconnu depuis un grand nombre d'années. Ce sont les
PILULES DU DR. CHEESEMAN POUR LA FEMME
que les Femmes peuvent prendre pour secourir la suppression de la Menstrue, qui, si elles sont gardées suivant les besoins de la nature, leur garantissent le plus de santé et de forces; et qui, si elles ne sont pas régulièrement expérimentées, produisent la douleur et la mort; et c'est le premier de tous les Remèdes pour les Femmes, les
PILULES DU DR. CHEESEMAN POUR LA FEMME
CE BON VIEUX REMÈDE D'OR contre toutes les Obstructions, a été employé avec plaisir et avec profit pendant vingt-cinq ans, dans toutes les parties du monde civilisé. Son inventeur est un VIEUX MÉDECIN TRÈS-EXPÉRIMENTÉ, qui a tout le monde connaît et estime, et en qui tout le monde a confiance. Ce n'est pas un pernicieux arrangement, mais un REMÈDE SOUVERAIN.

Pilules du Dr. Cheeseman pour la Femme
n'ont jamais failli, et des milliers de certificats constatant leur bon effet peuvent être trouvés dans toutes les parties du pays. Les propriétaires garantissent que
UNE BOITE
rétablira les fonctions naturelles mensuelles de toute FEMME, quelle soit sa condition et son âge. En un mot,
LES
Pilules du Dr. Cheeseman pour la Femme sont la seule Médecine sur laquelle les FEMMES MARIÉES et NON-MARIÉES ont compté depuis plusieurs années et peuvent actuellement compter. PRENEZ GARDE AUX IMITATIONS! Portez cette annonce à votre Drogiste, et dites-lui que vous voulez avoir la
Meilleure et la plus sûre Médecine du Monde pour les Femmes
quelle est comprise dans les
Pilules du Dr. Cheeseman pour la Femme.
Ces Pilules forment la meilleure Préparation qui ait jamais été inventée, avec un succès immédiat et persistant.
NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER
Les Pilules du Dr. Cheeseman ont reçu et reçoivent encore aujourd'hui la sanction des médecins les plus éminents de l'Amérique.
DIRECTIONS EXPLICITES avec chaque Boîte. Prix: UN DOLLAR PAR BOÎTE.
Les Pilules sont expédiées par le Mail, promptement sur l'envoi du prix, en fonds courant, aux Propriétaires.
En vente chez tous les Drogistes en général.
HUTCHINGS & HILLIER, 81, Cedar Street, N.-Y.
JOHN F. HENBY & CIE, Agents en Gros, No. 808, Rue St. Paul, Montréal, O. E. aa-cfpe-128

BAUME DE CERISIER SAUVAGE
DR WISTAR
PRES D'UN DEMI SIÈCLE
Et a eu un succès étonnant pour la Guérison de Rhumes, Enrouements, Maux de Gorge, Grippe, Toux, Crampes, Maladies du Foie, Bronchite, Difficulté dans la respiration, Asthme et toute autre
AFFECTION DE LA GORGE, DES POUMONS ET DE L'ESTOMAC
Il n'y a peut-être pas un individu sur cette terre, qui ne ressent pas les premiers symptômes d'une des affections nommées ci-dessus -- lesquelles, si elles sont négligées, peuvent amener une des maladies les plus dangereuses du corps humain. La vertu de ce "Gomme Médicinal" du Cerisier Sauvage est bien connue, et le bien qu'il fait est aussi grand que l'immense popularité qu'elle a acquise.
Il y a dans cette préparation, outre le Cerisier Sauvage, d'autres ingrédients d'égal vertu, qui en décuplent la valeur et forment un Remède dont le pouvoir de soulager, guérir et faire disparaître la maladie, n'existe dans aucune autre médecine connue.
SETH W. FOWLE & CIE, Propriétaires.

BAUME DE CERISIER SAUVAGE
DR WISTAR
PRES D'UN DEMI SIÈCLE
Et a eu un succès étonnant pour la Guérison de Rhumes, Enrouements, Maux de Gorge, Grippe, Toux, Crampes, Maladies du Foie, Bronchite, Difficulté dans la respiration, Asthme et toute autre
AFFECTION DE LA GORGE, DES POUMONS ET DE L'ESTOMAC
Il n'y a peut-être pas un individu sur cette terre, qui ne ressent pas les premiers symptômes d'une des affections nommées ci-dessus -- lesquelles, si elles sont négligées, peuvent amener une des maladies les plus dangereuses du corps humain. La vertu de ce "Gomme Médicinal" du Cerisier Sauvage est bien connue, et le bien qu'il fait est aussi grand que l'immense popularité qu'elle a acquise.
Il y a dans cette préparation, outre le Cerisier Sauvage, d'autres ingrédients d'égal vertu, qui en décuplent la valeur et forment un Remède dont le pouvoir de soulager, guérir et faire disparaître la maladie, n'existe dans aucune autre médecine connue.
SETH W. FOWLE & CIE, Propriétaires.

BAUME DE CERISIER SAUVAGE
DR WISTAR
PRES D'UN DEMI SIÈCLE
Et a eu un succès étonnant pour la Guérison de Rhumes, Enrouements, Maux de Gorge, Grippe, Toux, Crampes, Maladies du Foie, Bronchite, Difficulté dans la respiration, Asthme et toute autre
AFFECTION DE LA GORGE, DES POUMONS ET DE L'ESTOMAC
Il n'y a peut-être pas un individu sur cette terre, qui ne ressent pas les premiers symptômes d'une des affections nommées ci-dessus -- lesquelles, si elles sont négligées, peuvent amener une des maladies les plus dangereuses du corps humain. La vertu de ce "Gomme Médicinal" du Cerisier Sauvage est bien connue, et le bien qu'il fait est aussi grand que l'immense popularité qu'elle a acquise.
Il y a dans cette préparation, outre le Cerisier Sauvage, d'autres ingrédients d'égal vertu, qui en décuplent la valeur et forment un Remède dont le pouvoir de soulager, guérir et faire disparaître la maladie, n'existe dans aucune autre médecine connue.
SETH W. FOWLE & CIE, Propriétaires.

BAUME DE CERISIER SAUVAGE
DR WISTAR
PRES D'UN DEMI SIÈCLE
Et a eu un succès étonnant pour la Guérison de Rhumes, Enrouements, Maux de Gorge, Grippe, Toux, Crampes, Maladies du Foie, Bronchite, Difficulté dans la respiration, Asthme et toute autre
AFFECTION DE LA GORGE, DES POUMONS ET DE L'ESTOMAC
Il n'y a peut-être pas un individu sur cette terre, qui ne ressent pas les premiers symptômes d'une des affections nommées ci-dessus -- lesquelles, si elles sont négligées, peuvent amener une des maladies les plus dangereuses du corps humain. La vertu de ce "Gomme Médicinal" du Cerisier Sauvage est bien connue, et le bien qu'il fait est aussi grand que l'immense popularité qu'elle a acquise.
Il y a dans cette préparation, outre le Cerisier Sauvage, d'autres ingrédients d'égal vertu, qui en décuplent la valeur et forment un Remède dont le pouvoir de soulager, guérir et faire disparaître la maladie, n'existe dans aucune autre médecine connue.
SETH W. FOWLE & CIE, Propriétaires.

M. de Carlepoint était un brave chasseur qui touchait gaillardement dans la main des fermiers, et saluait volontiers M. le curé. De plus il rendait volontiers service dans l'occasion, et les plus malins ne pouvaient surprendre dans son langage et sa conduite l'apparence de la morgue ou l'ombre du dédain.

AMÉDÉE ACHARD.



L'UNION NATIONALE.

Montreal.

SAMEDI, 3 SEPTEMBRE 1864.

L'Union Nationale.

Il est dans la vie des peuples des époques critiques qui brisent leurs destinées ou les modifient considérablement. Nous sommes arrivés à une de ces époques. Ce n'est pas la première. Depuis le jour où nos ancêtres ont mis le pied sur ce sol, qu'ils ont payé de leurs sueurs et de leur sang, leur histoire n'est qu'une longue chaîne d'épreuves, de luttes et de dangers. Tous les efforts de la nature et des hommes s'unissent pour étouffer ce peuple à son berceau; la barbarie concentre sur lui, pendant plus d'un siècle, sa haine et sa vengeance. Il grandit cependant et se développe, tenant d'une main l'épée du soldat et de l'autre la hache du pionnier. Plus tard, quand après des combats héroïques, il est forcé de reconnaître le drapeau de la conquête, une nouvelle lutte commence, lutte du vaincu contre le vainqueur, non plus par les armes, mais par les idées, par l'intelligence.

La diplomatie britannique dresse le plan de notre anéantissement et emploie tous les moyens de le mettre à exécution. L'attachement de cette poignée d'hommes aux institutions, à la langue et à la religion de la mère-patrie, est un obstacle constant à la prédominance de l'élément anglais, au triomphe de sa politique sur le continent américain: il faut le faire disparaître par la fusion des idées et des intérêts. Voilà la pensée, le travail et le but du Bureau Colonial depuis un siècle. Ce but, on sait comment il a été cherché à l'atteindre, depuis surtout que Lord Durham lui a tracé sa ligne de conduite.

Heureusement, aux premiers jours de leur existence, comme après un siècle de luttes, sur les champs de bataille comme dans l'arène politique, les Canadiens-français n'ont jamais failli à l'honneur et au devoir, même envers la métropole. Puisant dans les épreuves mêmes, une nouvelle force, on les vit toujours prêts à défendre les droits du Bas-Canada. S'ils n'ont pas encore succombé sous de si puissants efforts, c'est que, devant les dangers qui compromettaient leur existence, ces hommes n'avaient qu'un seul cœur, une seule âme, un seul amour, l'amour de la patrie. Et si l'Union Législative des deux Canadas, qui devait nous perdre, n'a pas obtenu les résultats qu'on en attendait, c'est parce qu'il n'est formé, pour la combattre, chaque fois qu'elle nous a menacés, une union plus forte et plus juste, celle de tous les Canadiens-Français et de tous les Bas-Canadiens en général.

Malheureusement, au milieu de ces nobles combats du droit et du devoir contre l'arbitraire et le fanatisme, l'esprit de parti soulevait une autre lutte, lutte du citoyen contre le citoyen, du frère contre le frère. La désunion, qui a jeté aux quatre vents du ciel les débris des plus grands empires, des plus belles nationalités, déchirait le glorieux drapeau sous lequel les Canadiens avaient toujours marché, unis comme un seul homme. Le pays se divisait en deux camps, au grand plaisir de nos ennemis, heureux de nous voir accomplir de nos propres mains l'œuvre de notre destruction. Aussi, ce que deux siècles de dangers et d'épreuves n'avaient pu réaliser, dix ou quinze ans de dissensions politiques en sont venus à bout. Les vrais Canadiens, voyant les ravages que l'esprit de parti faisait autour d'eux, se demandaient avec inquiétude où cela nous conduirait? Ils le prévoyaient alors et le savent aujourd'hui: ils n'ont qu'à jeter les yeux sur l'abîme que la Confédération ouvre sous nos pieds.

On le sait, l'Union ne devait être que le premier pas dans la voie de notre anéantissement; elle ne devait, dans la pensée de ceux qui nous l'ont imposée, que nous préparer à accepter quelque chose de pire, la Confédération. Ils ne se sont pas trompés. L'esprit de parti s'est chargé de réaliser leurs prédictions et leurs espérances.

La Confédération, contre la quelle tous les Canadiens auraient protesté autrefois, et que nos amis à l'étranger nous signalent comme l'équivalent fatal de nos destinées, est acceptée par ceux-là mêmes qui l'ont combattue avec le plus d'ardeur.

Le danger presse, mais l'un on peut encore nous sauver. Serrons nos rangs autour du vieux drapeau. Sacrifions sur l'autel de la patrie nos vaines amonitions de parti, et nous échapperons à ce péril comme à tant d'autres.

Nous donnons aujourd'hui l'exemple de la concorde et de la fraternité. Quelques-uns de ceux dont les noms sont inscrits au bas de ce prospectus ont souvent combattu sous des couleurs différentes. Aujourd'hui ils comprennent que la réconciliation des partis est le salut du pays. Leur devise est donc: Union nationale. C'est le titre même du journal qu'ils fondent.

IV. Nous voulons déromper ceux qui disent qu'il n'y a plus assez de patriotisme parmi les Canadiens pour les unir comme autrefois. Nous voulons leur montrer qu'ils n'accepteront jamais leur propre anéantissement: Iraient-ils préférer à leur propre salut les divisions qui les ont conduits à deux doigts de leur perte? Pourquoi l'Union entre Bas-Canadiens serait-elle seule impossible, aujourd'hui surtout, au milieu de ces rapprochements merveilleux et de ces alliances dont les chefs de parti nous donnent le spectacle et qui nous jettent dans la stupeur? Serait-ce parce que l'immense majorité du Bas-Canada a la même religion, la même langue, les mêmes aspirations, le même sang? Serait-ce parce que les intérêts des Bas-Canadiens, à quelque nationalité qu'ils appartiennent, sont si étroitement liés, qu'ils ne peuvent être développés avec avantage qu'au moyen d'un travail commun? N'y aurait-il plus pour nous d'union possible qu'avec les insulteurs de notre race et les ennemis jurés des institutions bas-canadiennes? Non, l'union n'est pas impossible; preuve: notre entente cordiale; preuve: l'unanimité des Bas-Canadiens à repousser jusqu'à ce jour la représentation basée sur la population; preuve encore: le mouvement de conciliation qui a lieu en ce moment à Montréal et dont le Rapport que nous publions plus loin est une éclatante manifestation. Ce mouvement, inspiré par le patriotisme, va se propager. Bientôt les Canadiens ne formeront plus, comme aux grands jours de notre histoire, qu'une seule et belle famille.

V. Ne l'oublions pas: nous avons une mission à remplir sur le continent américain. Ce n'est pas en vain que la Providence envoya cette poignée de héros, qui furent nos pères, planter sur ces plages le drapeau de la France. Ce n'est pas en vain qu'elle nous a fait traverser sains et saufs les dangers et les difficultés destinés à nous perdre. Dieu a mis ici en présence la race française et la race anglaise, afin qu'elles travaillent en Amérique, comme en Europe, chacune dans la sphère qui lui convient, au progrès de l'humanité. Mais pour remplir cette glorieuse mission, pour jouer un rôle à part, il nous faut conserver notre autonomie et repousser par conséquent tout système politique qui nous ferait perdre notre liberté d'action et d'expansion. Descendants de la France, héritiers de ses traditions, de ses tendances et de ses aspirations, nous sommes évidemment appelés à jouer ici un rôle analogue à celui qu'elle poursuivit si glorieusement en Europe, à répandre la civilisation par la diffusion des idées, à chercher nos succès et nos triomphes dans le domaine de l'intelligence. C'est la mission des races latines dans toutes les parties du monde. Percetés de cette idée et pleins de foi en la grandeur de nos destinées, nous combattons donc toute constitution politique qui nous jetterait hors de la route que la Providence nous a tracée.

VI. Il y a place sur ce vaste continent pour deux grandes nationalités; leur existence simultanée est une condition essentielle de progrès. Faire disparaître l'une au profit de l'autre, c'est détruire un élément de force et de grandeur, sacrifier l'intérêt général à un égoïsme coupable. A Dieu ne plaise que nous veuillons soulever ici des dissensions sociales, des guerres de race. On ne peut contester notre liberté; nous n'avons jamais levé le drapeau de l'agression, nous n'avons jamais lutté que pour nous défendre; et si nous repoussons la confédération, c'est parce que nous croyons quelle entraînera des conflits inévitables. Dans l'ordre politique et social comme dans l'ordre physique, l'expérience prouve que pour empêcher une collision violente entre deux éléments contraires, il faut les séparer. Deux races existant sur un même sol, vivent d'autant plus en bonne intelligence qu'elles ont moins d'occasions de venir en contact sur le terrain brûlant des intérêts nationaux ou religieux. C'est là un principe, une vérité incontestable. Personne ne peut donc nous reprocher de repousser, au nom de l'ordre et de la fraternité, un système politique qui introduirait ici les désordres et les scènes lamentables, dont nos voisins nous donnent aujourd'hui le triste spectacle. Les catholiques de toutes les nationalités éprouvent comme nous la nécessité d'un système politique équitable. Nous aurons certainement le concours des Irlandais restés fidèles à la foi de leurs pères, ils ont la mémoire du cœur et de l'âme: leur nationalité et leur religion leur sont également chères.

VII. Quant à nos concitoyens d'autre origine, nous les avons précédemment comptés avec nous, et, nous en sommes sûrs, ils ne peuvent blâmer la position que nous prenons en ce moment sur la question de la Confédération; leurs intérêts matériels sont les nôtres, et comme Bas-Canadiens, ils ont des droits et des institutions qu'ils doivent chercher à conserver. Or, ils le savent, les changements politiques qu'on nous propose compromettraient gravement ces intérêts et ces institutions. Les Canadiens-français qui ne leur ont jamais refusé leur concours, sont encore prêts à faire cause commune avec eux, si de leur côté, ils nous montrent les mêmes sympathies pour le passé.

Il est vrai que sur la question actuelle, nous mettons nos intérêts religieux et nationaux en première ligne; mais peut-on nous en faire un crime? Ne formons-nous pas la grande majorité de la population du Bas-Canada? N'avons-nous pas le droit d'invoquer un principe de justice consacré aujourd'hui par tous les peuples, le principe des nationalités? Ne devons-nous pas être à l'instinct de con-

servation que Dieu a mis dans le cœur de tous les êtres de la création, dans l'âme des peuples comme des individus?

Nous demandons justice égale pour toutes les races qui habitent cette partie de l'Amérique; rien de plus. Nous voulons qu'il leur soit permis de travailler sur un pied d'égalité, chacune suivant ses aptitudes, au progrès général. Or, tout système de confédération devra nécessairement, au point de vue religieux, national et même matériel, nous enlever cette égalité et nous mettre à la merci d'une majorité antipathique à tous nos intérêts.

VIII. Quelle que soit la forme de la Confédération, on ne pourra empêcher que l'influence britannique y prédomine; or l'élément le plus fort finit toujours par absorber l'élément le plus faible. En vain l'on voudrait stipuler des garanties, circonscire la sphère d'action de l'élément anglais, rien n'empêcherait les choses de suivre leur cours naturel. Ne sommes-nous pas exposés comme en 1840 et en 1850, à être victimes de la diplomatie britannique, aidée de la lâche connivence de quelques-uns de nos hommes publics? On le sait, à ces deux époques fatales, l'Angleterre a mis la main sur notre constitution afin d'en faire pour nous un engin de destruction et d'anéantissement, sans nous donner le temps de nous prononcer. Eh bien! il nous arrivera aujourd'hui, ce qui est arrivé alors, si, oubliant les enseignements de l'histoire, nous attendons, les bras croisés, le coup qui doit nous frapper; et, certes, nous l'aurons bien mérité. Non, protestons; et la voix d'un peuple demandant qu'on lui permette de vivre paisiblement sur le sol de ses pères, à l'ombre de son drapeau et de ses institutions, sera entendue.

Loin de nous la pensée de nous soustraire au sceptre britannique: nous avons en plusieurs fois l'occasion de prouver notre loyauté; ce que nous désirons, c'est de continuer de grandir et de nous développer sous la protection du drapeau Anglais, sans être arrêtés dans ce développement par les difficultés et les crises sociales que tout système de confédération produira infailliblement.

IX. De l'aveu de tous: le rappel de l'union seul nous donnerait l'indépendance d'action que requiert l'avenir des Bas-Canadiens. Eh bien! nous l'aurons, si nous continuons de lutter constitutionnellement contre le Haut-Canada, tout en le mettant à même, s'il n'est pas satisfait, de briser les liens qui nous unissent. La fermeté et la résistance triompheront de son obstination, et, cessant une lutte inutile et funeste, il finira par demander, lui-même, la dissolution de l'union. D'ailleurs, avant de chercher notre salut dans la Confédération, nous devons tout tenter: les nations n'ont pas le droit de se suicider en face du danger, sous le prétexte que la lutte est inutile. La lâcheté n'a fait que des esclaves, jamais de grands peuples.

X. Ce sera un beau jour que celui où nous aurons le rappel de l'Union. On verra s'élargir l'horizon de nos destinées; nos aspirations et nos forces se concentreront vers un même but, nos marcherons à grands pas dans la voie du progrès; et, plus tard, il nous est permis de l'espérer, notre drapeau occupera parmi les nations de ce continent, la place à laquelle lui donnent droit, les grandes idées civilisatrices dont la France est le foyer.

XI. Considérant la colonisation et l'agriculture, comme les deux éléments les plus actifs de notre développement matériel et les deux plus puissants leviers de notre avancement national, nous leur porterons la plus grande sollicitude. Nous serons heureux de nous associer au mouvement patriotique qui s'opère depuis quelque temps, en faveur de la colonisation, et que vient de raviver, avec la sanction de notre digne Evêque, les Séminaire de St. Sulpice, toujours si dévoué à nos intérêts; ajoutons que rien n'égale, dans notre estime, ces prêtres généreux qui ont pénétré eux-mêmes dans la profondeur des forêts, emmenant à leur suite une foule de colons laborieux. Grâce à tous ces efforts patriotiques et au développement toujours croissant de notre commerce et de notre industrie, les Canadiens cesseront bientôt d'émigrer aux Etats-Unis, et ceux mêmes qui ont déserté le sol de la patrie seront heureux d'y revenir.

XII. Toujours prêts à encourager le talent, quelle que soit la sphère où il exerce son action, nous nous ferons un devoir de publier les succès de ceux qui travailleront au développement et au perfectionnement des arts, des lettres et de l'industrie.

XIII. La question de l'éducation recevra l'attention spéciale de quelques-uns d'entre nous. A l'heure qu'il est, cette question prend une importance majeure et doit être un profond sujet d'étude pour tous les amis de leur pays. L'engorgement de certaines classes de la société, pendant que d'autres manquent de bras et d'intelligences, prouvent que notre système d'éducation est défectueux sous certains rapports, et qu'il n'est pas parfaitement adapté aux besoins de la société. Le clergé du Bas-Canada, auquel nous devons en grande partie les progrès de l'éducation, travaille déjà à opérer cette précieuse réforme. Espérons que ses efforts seront bientôt couronnés de succès.

Enfin, nous contribuerons dans la mesure de nos forces, au développement de toutes les ressources intellectuelles et matérielles de notre pays, en marchant toujours d'un pas ferme à la conquête de ses destinées, sans jamais nous écarter du sentier de l'honneur, du devoir et de l'Union Nationale.

loyauté avec laquelle nous entrons dans l'arène du journalisme, nous inscrivons nos noms au bas de ce prospectus; tout article publié dans l'Union Nationale sera signé par son auteur et toute correspondance devra également porter son nom responsable.

- JOSEPH M. LORANGER, L. A. JETTÉ, LUDGER LABELLE, MÉDÉRIC LANCTOT, DÉSIÉRE GIROUARD, H. F. RAINVILLE, L. O. DAVID, ALPHONSE AUDET, TOUSSAINT THOMPSON, A. P. LETENDRE, CHS. C. DE LORIMIER,

Le rapport du Comité!

CONCLUSIONS PATRIOTIQUES.

Quelques-uns des lecteurs de L'UNION NATIONALE ne connaissent peut-être pas encore l'histoire du comité nommé à une assemblée de citoyens de Montréal, pour prendre en considération les projets de fédération et de confédération. Nous nous faisons un devoir de le leur faire connaître d'une manière succincte.

Les changements ministériels qui eurent lieu dans le mois de juin dernier, jetèrent le public canadien dans la stupeur et l'étonnement les plus profonds, pour deux raisons majeures. En premier lieu, des chefs de parti qui avaient des prétentions presque exclusives au titre de défenseurs et de gardiens de nos institutions, de notre nationalité et de notre religion, s'allièrent avec les chefs d'un parti haut-canadien qui devait ses succès aux injures grossières et aux blasphèmes qu'il avait prodigués à ces mêmes institutions, à cette même nationalité, à cette même religion!

En second lieu, les bases sur lesquelles ces changements eurent lieu, confirmèrent les soupçons et les craintes qu'avaient fait naître dans tous les esprits ces bruits d'alliance immorale, ce mystère dont les négociateurs entouraient leurs manœuvres, et le fait que les négociations avaient été entamées de la part du Bas-Canada par un Anglais, et non par des représentants de la majorité de la population de cette province.

S'il n'y eut pas de suite, dans tout le Bas-Canada, une agitation publique et bruyante, il ne faut pas en conclure que le peuple Canadien vit avec indifférence les chefs de la majorité de ses représentants sacrifier, soit par entêtement, soit par ambition, soit par aveuglement, sinon pour toutes ces choses à la fois, l'honneur de leur parti et le bien-être de cette section-ci de la province.

Non, la stupeur de tous les citoyens fut si profonde et la vue du danger si saisissante qu'un ébahissement extraordinaire succéda, dans l'âme de tous, le plus vif regret de ce qu'un patrimoine, préservé de tant de dangers, était tout-à-coup compromis par ceux là mêmes qui avaient mission de le défendre.

Quand ces premières émotions furent passées, le peuple canadien qui a toujours été éminemment sage et singulièrement prudent, mesura dans toute son étendue le vide immense que l'on venait de créer dans le ciel de ses espérances et de ses hautes aspirations nationales.

N'y a pas un seul endroit dans tout le pays où l'alliance incroyable dont nous venons d'être témoins et les résultats funestes de cette alliance, n'aient pas été l'objet des commentaires les plus intéressants, les plus sérieux et dont le caractère uniforme peut se résumer en une désapprobation complète, par tous les partis distinctement, de la susdite alliance et de ses sinistres projets de fédération et de confédération.

Il n'est donc pas étonnant qu'à Montréal, qui passe à bon droit pour être le foyer des mouvements nationaux et patriotiques; un mouvement comme celui dont le public a eu connaissance ait eu lieu.

Ce mouvement a commencé à se produire, non pas essentiellement parmi les jeunes gens, si l'on entend par cette désignation des hommes d'un âge assez peu avancé pour n'avoir exercé aucune influence sur les affaires publiques ou pour n'avoir pris, depuis quelques années, aucune part active à la politique du pays. Pour la plupart d'entre eux, le contraire est la vérité. Leurs efforts dans leur sphère respective, ont été en plusieurs occasions, la cause du succès politique de quelques-uns d'entre eux qui leur reprochent aujourd'hui ce qu'ils appellent leur inexpérience. Ce reproche est d'autant plus mal fondé que l'histoire de tous les pays montre l'absurdité du principe que l'on pose, et d'après lequel on veut exclure des cercles où se débattent les destinées de la patrie, une génération qui a la prétention de se rendre digne de celles qui l'ont devancée dans la carrière publique. Si ce principe était vrai, il nous faudrait donc condamner ces grands patriotes qui, à peine sortis du collège, commençaient la lutte contre la toute puissante oligarchie anglaise et sauvaient à force de génie, l'avenir de leur pays. Pourquoi feraient-ils à nos amis un crime de chercher dans la mesure de leurs forces à continuer leur œuvre? Il faut convenir que ceux qui leur font ces reproches ont bien passé et se posent à eux-mêmes un singulier dilemme: ils doivent avouer leur tort de s'être lancés avant l'âge mûr dans l'arène politique, ou prétendre que la nature a fait exception pour des Phénix de leur haute stature.

Nos amis n'ont cependant pas tellement présumé de leurs forces qu'ils aient voulu accomplir seuls la grande tâche qu'ils s'étaient imposée. Mais, certains d'obtenir pour un but noble et désintéressé le concours de citoyens recommandables par leur intelligence élevée et leur position sociale, ils n'ont pas hésité. Ils s'adresseront donc indistinctement, sans acception de parti, à tous les hommes dont la réputation de modération en politique, de respectabilité dans la vie domestique, et d'influence dans les sphères sociales et même politiques, étaient de nature à commander de suite l'attention publique. Plusieurs d'entre eux répondirent à l'appel qui leur fut fait. Ils honorèrent de leur présence les assemblées du comité dont ils avaient été nommés membres. On en vit plusieurs présider successivement ces assemblées, jusqu'à une heure avancée de la nuit, malgré les fatigues et les inconvénients de tous genres qui pouvaient en résulter. Comme on le verra par la liste de leurs noms et de quelques-uns de ceux qui ont proposé et secondé les résolutions que nous publions aujourd'hui, c'est sous leur égide que nous avons discuté, délibéré et voté. De sorte donc, qu'en dehors du mérite intrinsèque des résolutions, nous avons la satisfaction inappréciable de pouvoir dire que les noms qui sont au bas du rapport du Comité, et de ceux qui ont proposé ou secondé les résolutions qui

composent ce rapport, sont une garantie que l'esprit de parti a été banni de leurs séances, qu'ils n'ont obéi qu'aux inspirations de leur conscience, et qu'ils n'ont vu dans cette œuvre que le mouvement naturel d'un patriotisme pur et désintéressé.

Si nous avions été privés du concours des citoyens distingués et influents dont les noms honorent le rapport que nous publions dans nos colonnes et que nous invitons nos confrères à reproduire, au nom même du comité, les principes et les conclusions que renferme ce rapport n'en seraient pas moins à l'abri de toute attaque bien fondée, en raison comme en justice.

La première des résolutions a été proposée par M. Trudeau, (libéral) que tous les partis s'accordent à regarder comme un type parfait de modération, de respectabilité et de dévouement national. M. G. E. Clerk (conservateur) qui a secondé cette résolution, est l'éditeur distingué du True Witness, dont les hautes connaissances ne sont égales que par la rare énergie avec laquelle il les applique à la défense du catholicisme, dont il est le seul organe spécial, dans le Bas-Canada.

Cette résolution est basée sur plusieurs considérations d'un ordre assez élevé que juste. On invoque les grands principes de la stabilité sociale et politique, de la sagesse et de la prudence qui doivent présider à tout changement constitutionnel; de la nécessité impérieuse, imposée aux gouvernants, par la saine raison et le bon sens, de ne changer la constitution d'un pays que pour le doter d'un système meilleur et non pas pire; du droit imprescriptible du Bas-Canada à demander le rappel d'une union dont les protégés du Bureau Colonial, qui nous l'a imposée, sont eux-mêmes mécontents, après en avoir éprouvé, à notre préjudice, les immenses avantages. La conclusion à laquelle en est venu le comité ne pouvait être plus solidement établie et nous croyons que la première résolution rencontrera une approbation universelle.

La seconde résolution, qui a été proposée par M. Narcisse Valois (libéral) et secondé par M. Joseph Leblanc (conservateur), deux noms aussi connus que respectés et influents, consacre un principe juste et qui va recevoir bientôt son application. Elle est fondée sur le principe que les gouvernés ont le droit de connaître, de discuter, d'apprécier soit en bien, soit en mal, comme bon leur semble, les projets des gouvernants, surtout lorsque ceux-ci semblent vouloir soustraire ces projets à l'examen public! surtout aussi, lorsque de l'aveu des Haut-Canadiens, ces projets donnent satisfaction à leurs prétentions exorbitantes! La seconde résolution fut justifiée de ce système d'attente, imposé aux partisans intéressés ou qui se distinguent par une crédulité si aveugle, qu'ils ne voient pas l'intention évidente de ceux qui préparent le coup fatal derrière cette raison ridicule. Où, quand et comment a-t-on promis au peuple de lui soumettre les projets constitutionnels avant de demander la sanction législative et impériale? Cette promesse n'a jamais été faite nulle part, dans aucun temps et pas même d'une manière indirecte! Au reste, d'après les journaux mêmes qui préchaient l'attente, le danger est impérieux: car il condamne eux-mêmes la base fondamentale des projets de constitution nouvelle: ils se prononcent contre la déclaration faite par les ministres, savoir: que le pouvoir souverain appartiendra au gouvernement fédéral. Pourquoi le peuple attendrait-il pour condamner ces projets, lorsque les défenseurs les plus zélés du gouvernement les condamnent eux-mêmes sans attendre?

La dernière résolution a été proposée par M. Jacques Grenier (libéral) échevin de cette cité et l'un de nos négociants les plus estimés. M. Labelle (conservateur) étant un des collaborateurs de ce journal, nous devons nous abstenir de toute appréciation à son égard.

La dernière résolution d'un comité de conciliation et d'union nationale devait naturellement comporter des propositions de nature à unir tous les partis, dans le but d'obtenir des garanties qu'aucun changement constitutionnel ne soit imposé, sans que le peuple ait été consulté, au préalable, par le seul procédé direct et constitutionnel, c'est-à-dire par le moyen d'élections générales. Qui pourra s'opposer à une proposition aussi juste? Qui pourra aussi s'opposer à la seconde proposition non moins juste contenue dans cette même résolution? On demande que le principe de la double majorité soit appliqué à ces projets de changement, afin qu'ils ne deviennent la constitution du pays que du consentement de la majorité des représentants de chaque section de la province. Ceux qui repoussent ce principe, contestent aux Bas-Canadiens, et aux Haut-Canadiens eux-mêmes, le droit de rejeter toute constitution qu'imposerait, soit aux uns soit aux autres, une majorité de l'une des deux sections de la province, ligée avec une minorité de l'autre section.

Nous reviendrons sur ces sujets. Avec ces quelques explications, nous offrons aux lecteurs de l'Union Nationale le rapport du Comité. Nous ajouterons seulement que les résolutions ont été adoptées à l'unanimité, moins une voix: qui a eu le soin patriotique de faire toutes ses réserves. Deux membres du comité sont restés absents de voter. Ces exceptions motivées n'empêchent pas que les précédés du comité et son rapport présentent un bel exemple d'union, de prudence, de sagesse et d'esprit national.

Diverses circonstances, telle que l'absence ou l'impossibilité pour quelques-uns d'assister aux séances, ont empêché plusieurs membres du comité de signer ce Rapport. Nous espérons voir bientôt leurs noms au nombre de ceux que nous publions aujourd'hui.

MÉDÉRIC LANCTOT.

RAPPORT du Comité nommé à l'assemblée des citoyens de Montréal, tenue le 8 août courant, et chargée de prendre en considération, les projets de fédération et de faire rapport.

Le Comité a l'honneur de faire rapport qu'en conformité des instructions contenues dans la résolution qui le constituait, votre Comité a consacré plusieurs réunions à l'étude et à la discussion des projets de fédération et de confédération, et qu'il en est venu aux conclusions contenues dans les résolutions suivantes, qui ont été adoptées à sa dernière séance, tenue le 22 courant:

Proposé par Romuald Trudeau, écrivain, secondé par G. E. Clerk, écrivain, éditeur du True Witness.—Et Résolu: Considérant qu'en principe tout changement organique ou constitutionnel est dangereux, et que les gouvernants ne doivent y avoir recours que dans le cas de nécessité absolue.

Considérant que la nécessité d'aucun tel changement dans la constitution actuelle du pays n'a été établie ni prouvée d'une manière satisfaisante;

Considérant que, lors même qu'il serait admis que des changements organiques et constitutionnels sont devenus nécessaires, il n'a pas été prouvé que la fédération et la confédération seraient de nature à promouvoir les intérêts du Bas-Canada et à protéger ses droits; mais qu'au contraire les difficultés politiques, les conflits sectionnels et les embarras administratifs dont le pays souffrirait, augmenteraient considérablement, et que ces nouvelles formes de gouvernement seraient beaucoup plus coûteuses et requerraient l'imposition de la taxe directe;

Considérant que dans le cas où des changements organiques seraient devenus ou deviendraient plus tard nécessaires, le seul changement favorable au Bas-Canada, et qui en justice il a le droit de demander, serait le rappel pur et simple de l'union législative qui lui a été imposée contre sa volonté clairement exprimée;

Considérant que si le Bas-Canada acceptait la confédération et la fédération, il renoncerait au droit bienfaissant et juste de demander, et à l'espoir d'obtenir la dissolution de l'union législative actuelle, dans le cas où la nécessité d'un changement organique deviendrait absolue;

En conséquence votre comité en est arrivé à la conclusion que la confédération et la fédération seraient préjudiciables aux intérêts du Bas-Canada, mettraient son autonomie en danger et seraient une renonciation virtuelle au plus important de ses droits, savoir: le rappel pur et simple de l'union législative actuelle.

Proposé par Narcisse Valois, écrivain; secondé par Joseph Labelle, écrivain.—Et Résolu: Qu'il est de toute urgence que des assemblées publiques soient convoquées pour soumettre à l'appréciation de la population du Bas-Canada les projets de changements constitutionnels que le gouvernement s'est engagé à soumettre aux chambres dès la prochaine session, et de provoquer, par le moyen d'assemblées publiques et de pétitions aux trois branches de la législature, l'expression d'une respectueuse et ferme désapprobation des changements constitutionnels sus-mentionnés.

Proposé par Jacques Grenier, écrivain, éditeur de la cité de Montréal; secondé par Ludger Labelle, écrivain, conseiller de la dite cité.—Et Résolu: Considérant qu'il est de la plus grande importance pour le Bas-Canada d'agir avec l'entente la plus parfaite et une grande prudence dans les circonstances actuelles.—En conséquence votre comité est d'opinion que les résolutions suivantes seraient de nature, à cause des principes absolus de justice politique qu'elles renferment, à rallier tous les Bas-Canadiens, sans distinctions nationales ou religieuses; et qu'elles feraient disparaître tout esprit de parti, et seraient, en toute probabilité, accueillies favorablement par le gouvernement, qui ne pourrait avoir aucune raison plausible de ne pas s'y conformer; lesquelles résolutions sont les suivantes, savoir:

Premièrement: Que ce serait déroger à la liberté et aux droits politiques des sujets de Sa Majesté que de changer la constitution de cette province, sans avoir, au préalable, demandé et obtenu l'assentiment de la population qui l'habite, et qu'en conséquence tout changement organique dans la constitution actuelle du Canada, doit être soumis à un nouveau parlement, expressément élu pour prendre ces projets en considération.

Secondement: Que sous toutes circonstances, aucun projet de changement organique dans la constitution du Canada, ne devrait être considéré sanctionné et autorisé par le parlement, que dans le cas où la majorité de la représentation de chaque section de la province approuverait tel changement, afin qu'aucune nouvelle constitution ne soit imposée au Bas-Canada, sans son consentement, exprimé par la majorité de ses représentants.

ROMUALD TRUDEAU, GEORGE E. CLERK, éditeur du True Witness.

LOUIS BOYER, NARCISSE VALOIS, J. SIMARD, L. BELANGER, JACQUES GRENIER, JOHN PRATT, L. RAYMOND PLESSIS DIT BELAIR, E. A. DUBOIS, A. MARTIN, (Conseiller de Ville.) F. X. BRAZEAU, DR. E. ROBILLARD, H. J. CLARKE, (Avocat.) G. LEBLANC, JOSEPH D. LEBLANC, P. MATHIEU, JOSEPH LORANGER, DR. A. DAGENAIS, C. O. GIROUX, D. C. FRANÇOEUR, ANTOINE O. BROUSSEAU, EDOUARD MOREAU, L. O. HÉTU, L. A. JETTÉ, F. X. ST. CHARLES, DR. A. T. BROSSEAU, C. QUEVILLON, P. J. M. OINQMARS, M. BRUNET, F. X. SAUCIER, A. BRUNET, D. GIROUARD, H. F. RAINVILLE, MÉDÉRIC LANCTOT, L. O. DAVID, ED. ET. RODIER, LUDGER LABELLE, W. LAURIER, A. P. LETENDRE, A. AUDET, R. PRÉVOST, FR. GUÉNÉTTE, PENA, P. LACROIX, E. BERGER, J. T. BÉRIQUE.

AVIS AU PUBLIC. Nous devons expliquer au public que pour faire un journal complet, aujourd'hui même, il nous faut aller retarder l'impression jusqu'à une heure trop avancée.

Nous espérons que nos prochains numéros seront plus près du degré de perfection que nous voulons atteindre.

Nous espérons aussi que nos aimables lectrices nous sauront gré du feuilleton dont nous commençons aujourd'hui la publication.

Les maisons de commerce qui nous ont honoré de leur patronage, seront l'objet de notre

attention spéciale dans notre prochain numéro. Le prospectus de l'Union Nationale sera adressé à un grand nombre de personnes; nous espérons qu'on ne sera pas fâché si nous commettons des omissions, et que les personnes qui seront désireuses de souscrire, nous le laisseront savoir au plus tôt.

Nous nous permettons d'adresser le journal même à un grand nombre de personnes qui n'étaient pas sur les listes de la Presse, et nous comptons sur leur bienveillant concours. Voir les conditions d'abonnement qui se trouvent sur la première page, à côté du titre. Le journal et le Prospectus seront distribués aujourd'hui et lundi.

Nos dépôts en cette ville continuent d'être les mêmes. LANCOT, BOULLIER et THOMPSON. —Les bateaux de la compagnie du Richelieu, partiront maintenant à six heures du soir.

TELEGRAPHIE GENERALE. DEPECHE DE MIDI.

Washington, 1—Au maj.-gén. Dix. — Le gén. Sloum mande d'Atlanta, ce jour, que Atlanta est maintenant occupé par le 20 corps d'armée.

Sherman a battu l'ennemi près de East Point, chemin de Macon. Hood commandait les rebelles, qui ont été occupés en deux troupes et qui ont perdu beaucoup de monde. Le général Hardee a été tué.

E. M. Stanton Les avis de la Shenandoah nous apprennent que l'ennemi a retiré et qu'Avril est à ses trousses. On pense que Lee a rappelé Early.

COMMERCE.

New-York, 3—Or, 240. Rapport Quotidien du Marché Monétaire. BUREAU DES COURTIERES. 12.29 P.M.—Jeudi, 1er Septembre, 1864.

D. R. Stodart, Agent et Courtier, —vente et achat de propriétés, etc. No. 18 Grande rue St. Jacques. —Correspondant à Londres, Higgins et Galt, Courtiers, No. 1 rue Thibault, etc.

Table listing various commodities and their prices, including flour, sugar, and oil.

Table listing exchange rates for various banks and locations, including Montreal, New York, and London.

Table listing prices for different types of flour and other grain products.

Table listing prices for various types of sugar and other food items.

Table listing prices for different types of wine and other beverages.

Table listing prices for various types of oil and other commodities.

Table listing prices for different types of meat and other food items.

Table listing prices for various types of flour and other grain products.

Table listing prices for different types of sugar and other food items.

Table listing prices for various types of wine and other beverages.

Table listing prices for different types of oil and other commodities.

Table listing prices for various types of meat and other food items.

Table listing prices for different types of flour and other grain products.

Table listing prices for various types of sugar and other food items.

Table listing prices for different types of wine and other beverages.

Table listing prices for various types of oil and other commodities.

Table listing prices for different types of flour and other grain products.

Table listing prices for various types of sugar and other food items.

Table listing prices for different types of wine and other beverages.

Table listing prices for various types of oil and other commodities.

Table listing prices for different types of flour and other grain products.

Table listing prices for various types of flour and other grain products.

Table listing prices for different types of sugar and other food items.

Table listing prices for various types of wine and other beverages.

Table listing prices for different types of oil and other commodities.

Table listing prices for various types of meat and other food items.

Table listing prices for different types of flour and other grain products.

Table listing prices for various types of sugar and other food items.

Table listing prices for different types of wine and other beverages.

Table listing prices for various types of oil and other commodities.

Table listing prices for different types of flour and other grain products.

Table listing prices for various types of sugar and other food items.

Table listing prices for different types of wine and other beverages.

Table listing prices for various types of oil and other commodities.

Table listing prices for different types of flour and other grain products.

Table listing prices for various types of sugar and other food items.

Table listing prices for different types of wine and other beverages.

PHARMACIE DU DR. PICHAULT. COIN DES RUES NOTRE-DAME ET BONSECOURS, MONTREAL. Advertisement for a pharmacy with a list of services and products.

On trouvera à la Pharmacie ci-dessus, toutes espèces de remèdes, Produits Chimiques, Parfumeries, Objets de Santé et de Toilette, Médecines françaises les plus renommées, ainsi que toutes les Médicines à Patentes, annoncées dans les Gazettes, aux mêmes prix que chez les Agents, avec l'immense avantage qu'on peut consulter (gratis) le docteur sur le choix et l'administration de remède.

VENTES JUDICIAIRES. COUR DE CIRCUIT, DISTRICT DE MONTREAL. Vente par autorité de justice.

JOSEPH DOUTRE, Es-qual, Demandeur. GEORGE TREMOULE, Défendeur. Le QUATRIEME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures de l'avant-midi, au domicile du Défendeur, en cette cause, haut de la rue Visitation, dans la cité de Montréal, je procéderai à la vente des meubles et effets du dit Défendeur, consistant en tables, armoire, commode, etc., aussi de deux chevaux et un carrosse de charrette.

COUR DE CIRCUIT, DISTRICT DE MONTREAL. Vente par autorité de justice. JEAN E. LAFOND et AL., Défendeurs.

Le TREIZIEME jour de SEPTEMBRE courant, à DIX heures de l'avant-midi, au domicile du Défendeur principal en cette cause, rue Ste. Marie, près la traversée de Longueuil, je procéderai à la vente de ses biens meubles et effets, consistant en tables, armoire, piano, etc., d'un cheval et d'un chariot à pain.

PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE MONTREAL. Cour de Circuit. DELLE MATHILDE QUESNEL, Demanderesse.

CHAS. DEPATY et MAURICE DEPATY, Défendeurs. AVIS. Il sera vendu, par suite de Saïsis, par le sous-saisi, au domicile des susdits Défendeurs, rue St. Dominique, entre les rues Ontario et Sherbrooke en la Cité de Montréal, MARDI, le TREIZIEME SEPTEMBRE courant, à DIX heures de l'avant-midi, tous les meubles et effets des dits Défendeurs, consistant en tables chaises, commode, etc.

ETABLISSEMENT CANADIEN DE MEUBLES DE MENAGE. C. E. PARISEAU MEUBLIER. No. 273, Rue Notre-Dame, No. 273 (Vis-à-vis l'Eglise des Récollets) MONTREAL.

VOYAGE DE PLAISIR A VERCHERES. Le bateau à vapeur BEAVER, Capt. M. Demers, partira de son quai, DIMANCHE prochain, le 4 SEPTEMBRE, à 14 heures pour Verchères, arrêtant en allant et revenant à Boucherville et Varennes.

MAISON BONSECOURS N. MARIEN MARCHAND. No. 41 RUE NOTRE-DAME, No. 41 (Premier Magasin de Marchandises Sèches, passé la rue Bonsecours en allant au faubourg, Québec) Québec.

POELES! POELES! POELES!!! 250, RUE ST. PAUL, 250. Le public se rappellera sans aucun doute de l'assortiment complet de POELES que tenait Mr. Brewster, surtout les magnifiques poeles doubles des fonderies de Lotbinière, tels que le géant, le cuisinier canadien, le Jacques-Cartier, etc., etc.

GAREAU ET CIE MARCHANDS DE VINS. No. 79, RUE NOTRE-DAME, No. 79 MONTREAL. On constamment en mains un assortiment complet d'eau de vie, genièvre, jus de raisin, vin de port, vin de sherry, vin blanc, sautoire, Truchon frères 1858, habillé 1861, claret, St. Emilion, macon, champagnes des meilleures marques, cidre moussé de Basse Normandie, Duv, abinthe suisse, vermouth, old tom, marinade, montarde, homards, sardines à l'huile, tabac, cigares, etc.

ARGENT PERDU. UN Monsieur a perdu \$8.00 en billets d'une piastre de la Banque de la Cité, aujourd'hui, samedi, devant le bureau de Poële au bureau de M. O'Brien, agent des tickets du Grand Tronc, Place d'Armes. Ces billets étaient roulés ensemble. On est prié de les remettre à un des commis de la Banque d'Épargne.

LEZ MARCHANDS. De la campagne qui tiennent des effets de Librairie, ne sauraient trouver un assortiment plus complet et des prix plus réduits que chez J. B. ROLLAND et FILS, No. 8, rue St. Vincent, Montréal 1er sept. jno-1

VENTE A L'ENCAN. PAR L. DEVANY. OISEAUX EMPAILLES PAR ENCAN. LE Soussigné vendra, LUNDI et MARDI MATIN, les 5 et 6 septembre, à ses Magasins, No. 159 Rue Notre-Dame, une magnifique collection d'OISEAUX EMPAILLES, comprenant quelques-uns des plus beaux oiseaux des États-Unis et du Canada, ainsi qu'un grand nombre de Colibris, d'oiseaux à brillant plumage et autres oiseaux de troïques. Vente à ONZE heures.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER. AVIS est par le présent donné que le SEPTIEME VERSEMENT DE DIX CENT sur le CAPITAL SOUSCRIT de LA BANQUE JACQUES-CARTIER, sera PAYABLE au BUREAU de la BANQUE, le 15 OCTOBRE prochain.

MM. A. GOULET ET CIE. Coin des rues Notre-Dame et McGill. Ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent de recevoir de Paris et de Londres, ainsi que des États-Unis, un magnifique assortiment de CHAUSSURES de toutes sortes, qu'ils vendront en gros et en détail, aux prix les plus réduits.

C. PATTENAUDE MARCHAND-TAILLEUR. No. 198, rue Notre-Dame. A l'honneur d'informer ses nombreuses pratiques qu'il vient de recevoir un choix varié d'étoiles pour habillements d'automne, telles que Tweeds écossais et anglais, Draps Pilots et Castor, Etc., Etc., Etc.

Aux Marchands de la Campagne. A vendre à bas prix, en quantités pour convenir à tous les acheteurs 1000 boîtes bois de campêche 3000 lbs. couleur violette, anglais pour teinture (3 qualités) 80 quintaux camphre supérieur

DALTON. W. DALTON tient constamment en mains un assortiment considérable de ROMANS PAPERETTE ET LIVRES DE COULEUR. — Aussi — L'UNION NATIONALE Et tous les journaux français et anglais de Montréal.

DEPOT DE NOUVELLES DE DALTON. W. DALTON tient constamment en mains un assortiment considérable de ROMANS PAPERETTE ET LIVRES DE COULEUR. — Aussi — L'UNION NATIONALE Et tous les journaux français et anglais de Montréal.

ÉPICERIES DE FAMILLES ASSORTIMENT GENERAL. Spécialité pour le service des familles. Vins, liqueurs, provisions, etc. Chez DAIGLE ET GIARD RUE BONSECOURS

Mademoiselle Moreau MODISTE. No. 103, Grande rue St. Laurent, à l'honneur d'informer les dames et le public en général qu'elle confectionne les articles de mode à des prix très modérés.

SOUPE ET STEAKS DE TOUTES TERRAPIN. Seront servis jusqu'à LUNDI, le 29 courant et durant la semaine, on fournira des STEAKS ou de la SOUPE aux familles qui laisseront leurs ordres au TERRAPIN.

Mademoiselle Moreau MODISTE. No. 103, Grande rue St. Laurent, à l'honneur d'informer les dames et le public en général qu'elle confectionne les articles de mode à des prix très modérés.

SOUPE ET STEAKS DE TOUTES TERRAPIN. Seront servis jusqu'à LUNDI, le 29 courant et durant la semaine, on fournira des STEAKS ou de la SOUPE aux familles qui laisseront leurs ordres au TERRAPIN.

Mademoiselle Moreau MODISTE. No. 103, Grande rue St. Laurent, à l'honneur d'informer les dames et le public en général qu'elle confectionne les articles de mode à des prix très modérés.

SOUPE ET STEAKS DE TOUTES TERRAPIN. Seront servis jusqu'à LUNDI, le 29 courant et durant la semaine, on fournira des STEAKS ou de la SOUPE aux familles qui laisseront leurs ordres au TERRAPIN.

Mademoiselle Moreau MODISTE. No. 103, Grande rue St. Laurent, à l'honneur d'informer les dames et le public en général qu'elle confectionne les articles de mode à des prix très modérés.

COLLEGE ACADEMIQUE D'IBERVILLE.

Les Classes du Collège Académique d'Iberville s'ouvriront le VINGT-NEUF SEPTEMBRE prochain, sous la direction d'un Prêtre et de quelques Ecclésiastiques.

Avant de publier le plan des études qui seront suivies dans cette maison, nous avons longuement hésité sur le titre qu'elle devait prendre devant le public.

L'annonceur purement et simplement sous le nom de Collège, nous paraissait une prétention que la fin officielle de l'établissement ne saurait justifier, et semblait devoir nous dispenser favorablement l'esprit public, qui trouve qu'il n'y a pas besoin de nouveaux collèges dans notre pays.

D'un autre côté, nous n'aurions pas voulu qualifier notre institution de simple titre d'Académie ou d'école supérieure, car il nous semblait que ce grand nombre de maisons qui ont été créées dans ce pays d'enseignement, ne pouvaient convenir à une maison que l'Église du Diocèse consacre à la direction d'un Prêtre et de quelques Ecclésiastiques, et dont le but est de remplir le rôle qu'il y a, dans Iberville et ses environs, entre l'instruction primaire et l'enseignement élevé des collèges.

Comme la fin officielle de cette nouvelle institution n'est pas de former des sujets pour les professions ni pour le clergé, mais de pourvoir à la classe industrielle, agricole et commerciale, tout en combinant les études de manière à ne pas fermer aux élèves la porte à des carrières plus avancées, nous avons cru que, vu l'extension du but de notre institution, nous pourrions convenablement la présenter au public sous le titre de Collège Académique.

Le Collège d'Iberville ne sera jamais un collège régulier, par la raison qu'il ne s'y donnera pas un cours classique suivi. Mais elle sera plus qu'une académie, parce que les élèves feront, en cinq ou six ans, un cours d'étude relevé, en Français et en Anglais, qui embrassera la Grammaire, la Géographie, l'Arithmétique, l'Histoire, la Tenue des Livres, l'Agriculture, la Composition dans les deux langues, l'Algèbre, les Mathématiques, la Physique, la Chimie, le Dessin Linéaire et l'Architecture.

Les études suivies dans l'Institution d'Iberville, se composeront de Français, de Mathématiques, de l'usage du calcul, de l'écriture commerciale ou usuelle, qui prendra trois ans, et de cours supérieur qui se fera en deux ou trois ans.

Pendant les trois premières années, on fera faire aux élèves (par proviso) les Éléments Latins, au cas qu'après leur cours commercial, quelques uns voudraient faire des études classiques. Par cet arrangement, ils auront suivi une année de collège; et après avoir étudié pendant trois ans, en Français et en Anglais, dans les collèges collatéraux, ils auront fait, en latin, ils se trouveront fort pour prendre la seconde année de latinité, (Syntaxe).

Nous n'avons pas la prétention de faire de notre maison un collège régulier; mais nous avons trouvé cependant, en sondant le besoin de notre localité, que nous rendrions un important service à la jeunesse en lui donnant le moyen d'apprendre en cinq années les différentes matières usuelles et scientifiques qui ne s'enseignent régulièrement que dans les collèges, et qui, étant réparties sur toute la longueur des études, ne peuvent s'étudier que dans l'espace de neuf ans.

Pour cette année, nous n'ouvrirons probablement que les deux premières classes du cours projeté. Comme il ne peut manquer d'être à propos de faire donner au public une idée du site du Collège Académique d'Iberville, il suffira, pour les personnes qui connaissent la localité, qu'elles sachent que c'est la résidence de l'honorable Robert Jonet qui est devenu la propriété des citoyens d'Iberville, pour les fins de l'éducation dans les conditions que nous venons d'exposer.

Quant à ceux qui n'ont jamais vu l'endroit, il suffira de leur dire que M. Jonet a travaillé pendant plus de vingt-cinq ans à donner à sa résidence toute les embellissements de la nature et le confort domestique, dont l'opulence fait naître le besoin, et qui la font rivaliser avec les plus riches habitations de la Montagne de Montréal et du Cap-Rouge de Québec, sans que les dépenses de son établissement aient été au pas du Richelieu, qui, à cette époque de son cours, se déploie dans toute sa beauté sur une largeur de douze arpents.

Iberville étant un grand centre d'affaires et un des premiers entrepôts du Canada pour le commerce des grains, des personnes des passages environnantes et trouveront l'avantage de pouvoir visiter leurs enfants en allant à leurs affaires.

Il n'y a guère, dans le pays, de localité plus avantageusement située qu'Iberville, pour la facilité des communications, à cause des différentes lignes de chemins de fer qui mettent la petite ville à la portée de toutes les places les plus importantes du Canada et de toutes les parties de la province.

Il n'y a pas de pensionnaires au collège académique d'Iberville. Les élèves y sont demi-pensionnaires, c'est-à-dire qu'ils coucheront au collège et qu'ils y auront tous les autres exercices, à part les repas, pour lesquels ils leur sera accordé une demi-heure.

Il n'y aura d'autres frais que ceux des enfants de la ville. Les personnes trop éloignées d'Iberville pourront nourrir leurs enfants pendant leur séjour au collège, à plusieurs familles recommandables de la localité, entre autres à M. E. S. Filiatreau, qui serait déjà prêt à prendre vingt ou trente pensionnaires. Nous pouvons répondre aux parents que dans cette chrétienne et respectable famille, les élèves auront tous les soins désirables pour le confort et la bonne éducation de leurs enfants.

Les parents des paroisses environnantes qui trouveraient plus avantageux de nourrir eux-mêmes leurs enfants, pourront s'arranger pour l'apprentissage de leurs vives avec différentes familles recommandables d'Iberville.

Tous les écoliers devant se mettre au chœur de l'Église Paroissiale, chacun devra avoir un habillement de chœur convenable. Il ne se fera aucune remise à moins d'un mois d'absence consecutive. Les lavo-mains seront fournis par la maison, mais chaque élève devra se pourvoir de tout ce qui est du lit.

Le costume, qui ne sera de règle que pour les dimanches, fêtes et congés, consistera en un surtout à collet droit, avec ceinture en cuir à patente, casquette militaire française, et boutons noirs. Les élèves pour être admis à l'établissement devront pouvoir lire et écrire à la dictée. Le prix de l'année scolaire sera de \$18.00 pour les demi-pensionnaires, et pour les externes de \$10.00. Le paiement se fera en deux termes: le premier à l'ouverture des classes et le second entre le PREMIER et le QUINZE mai, et nous tiendrons invariablement à ces termes.

À l'entrée des élèves on donnera aux parents un imprimé des règlements de la maison touchant leurs rapports avec leurs enfants, et deux fois dans le cours de l'année on leur expédiera des bulletins sur leur conduite et leurs études.

J. G. RESTHER, Ptre, Curé de St. Athanase, Iberville. 12 août. am-261

NOUVELLE DECOUVERTE MEDICALE. PAR G. J. A. VALLEE Médecin et Chirurgien CHIMISTE ET PHARMACIEN TROIS-RIVIERES L'ELIXIR DE LA FORET

Ce remède est composé purement et simplement d'herbes et de racines sauvages, peut être pris par l'adulte comme l'enfant; il est infallible contre la Toux, Coqueluche, Cramp, Asthme et toutes les maladies des Pouxons, des Bronches, de la Poitrine et de la Gorge, qui toutes tendent à la Consommation.

Ce remède est bien supérieur à l'Huile de foie de morue et en même temps bien plus agréable à prendre.

Témoignage éloquent de l'efficacité de l'Elixir de la Forêt. Québec, 26 avril 1864. Au Dr. VALLEE, Trois-Rivières.

Je ne saurais trop recommander votre Elixir de la Forêt; son efficacité pour la Toux me paraît hors de doute, à en juger par mon expérience. Un de mes enfants, un petit garçon de 5 ans, avait une toux opiniâtre depuis plus d'une année, accompagnée d'une oppression asthmatique qui le faisait beaucoup souffrir. J'ai eu l'honneur de recourir à votre Elixir et j'en ai eu plus de succès de m'en repentir; car, après en avoir bu deux bouteilles, l'enfant a été complètement guéri. Cette guérison, je ne puis l'attribuer qu'à l'efficacité de votre Remède.

LOUIS LAMONTAGNE, Comptable au Journal de Québec. Devins et Bolton, Lymans, Clare et Co. LE REGENERATEUR DE LA VUE.

Ce remède est la meilleure préparation connue contre toutes les maladies de la vue, connue comme le mal de neige et les inflammations près du globe de l'œil, des paupières et des cils.

DANS CERTAINS CAS, QU'ÉRISON EN 24 HEURES CERTIFICAT. Certificat de L. U. A. Genest, avocat, le Greffier de la Paix du District des Trois-Rivières Trois-Rivières, 8 octobre 1863.

Monsieur, J'ai fait usage de l'eau pour la vue et le mal d'yeux, appelée "Le Régénérateur de la Vue," du Dr. G. Vallée, Pharmacien de cette ville. Je n'hésite pas à dire que c'est un remède merveilleux et inappréciable. J'ai été guéri moi-même, par l'usage de cette eau, d'un mal d'yeux grave, l'espace de trois jours. Deux personnes de la campagne réduites à garder la maison, à cesser leur travail et à vivre dans une chambre noire, par suite d'un mal d'yeux invétéré, et que plusieurs mois de traitements de médecins habiles n'avaient pu vaincre, ont été complètement guéries dans l'espace de huit jours, par l'usage de l'eau pour la vue du Dr. Vallée, qu'elles se sont procurées sur sa recommandation. Pour la modique somme de trente sous, ces deux personnes ont été rendues à la santé et à leurs occupations, et à tous ceux qui souffrent du mal de la vue, je dis donc avec confiance, si vous désirez être guéris sûrement et rapidement, procurez vous le Régénérateur de la vue du Dr. Vallée.

L. U. A. GENEST. PILULES VEGETALES ANTIBILIEUSES, VRAI PURIFICATEUR DU SANG.

Ces pilules ne contiennent aucune préparation de mercure. On peut se purger sans nuire aux occupations journalières. Ces pilules agissent sur le foie et les voies urinaires, c'est le meilleur remède contre la Diarrhée, Dysenterie, Dyspepsie, Asthme, Rhumatisme, Fièvres, Paralysie, Hydropisie, Migraine, Perte d'Appétit, Maux de Tête, Indigestion et Constipation, etc.

CERTIFICAT de l'excellence des Pilules Anti-Billieuses du Dr. Vallée, du Dr. Charles Boucher, médecin, Maskinongé, comté de Maskinongé.

Dr. Vallée, pharmacien, Trois-Rivières, Mon cher confrère, Vos Pilules Végétales Anti-Billieuses sont un bienfait public. J'ai fait usage des Pilules, moi-même et dans ma famille avec beaucoup de succès. Je les considère comme un fameux purgatif et très recommandables dans les affections du foie. Ces Pilules ont rarement manqué de soulager immédiatement, et par leur moyen, j'ai guéri un grand nombre de cas, qui ont resté opiniâtres à l'emploi des meilleurs remèdes. Aussi j'ai favorisé l'emploi dans la pratique.

Signé Dr. CHARLES BOUCHER, Maskinongé 27 juin 1864. Seul propriétaire, Dr. G. J. A. VALLEE, Pharmacien.

Agents à Montréal, DR. PICAUT, rue Notre-Dame, DR. H. R. GRAY, DR. O. RAYMOND et DR. RICHELIEU, DEVINS & BOLTON, LYMANNS, CLARE & Co., Pharmaciens.

PROVINCE DU CANADA } DISTRICT DE MONTRÉAL } Avis public, est par le présent donné qu'en vertu de l'acte d'incorporation judiciaire, des Compagnies à fonds sociaux, il a été déposé au Bureau d'Enregistrement Prototaire de la Cour Supérieure pour le Bas-Canada, district de Montréal, une déclaration signée par "Lymanas Clark & Co., Chimistes, Lyman, Elliot & Co., Chimistes, G. Matthews, Graveur, Lamplough & Campbell, Droguistes, S. J. Lyman & Co., Droguistes, Geo. Hagar, marchand, "Philippe Wolf, Ministre, "Kenneth, Campbell & Co., Chimistes, J. Glenon, Ecuier, "Kerry Bros. & Crathern, Droguistes, "S. H. May, marchand, "H. A. Nelson, marchand, "John Gardner, Droguiste," tous de cette ville et du district de Montréal, et d'une certaine somme ayant été déposée et enregistrée au Bureau d'enregistrement pour le district d'enregistrement de Montréal.

Aussi que le dix-septième jour de Septembre prochain, mil huit cent soixante-quatre, demande a été faite à cette Cour, à l'effet d'obtenir un décret, (décret) pour constituer une corporation telle signifiée par La Fabrication de la "Vente au Verre, sous le nom de "The Canada Glass Company" (limité), auquel jour, tous ceux qui prétendent s'opposer à tel décret (décret) sont par le présent notifiés de comparaître devant telle Cour, ainsi que le prescrit le dit acte.

Daté de notre Bureau, ce vingt-septième jour de Juin mil huit cent soixante-quatre. MOMCK, COFFIN et PAPINEAU, P. C. S. 1er Juillet 226

Egarec Depuis MARDI dernier, le 28 courant, une vache rouge, avec une tache blanche dans le pectoral, ayant les cornes peintes en rouge et la queue coupée. Celui qui en donnera des informations au propriétaire, M. Pierre Charbonneau, No. 10 rue Mc-Cord, sera généreusement récompensé. 30 août. 4f-276

Compagnie d'Assurance DU LANCASHIRE

Capital: Deux Millions Ster. BUREAUX DE LA COMPAGNIE: Manchester - Rue Exchange, Liverpool - 7 rue Water, Birmingham - A la Bourse.

DIRECTEURS A MANCHESTER: John Todd, écur., (MM. Todd & Coston), président. Wm. H. Bradley, écur., (MM. Aspell et Bradley). W. B. Callender, jr., écur., (MM. Callender, Sykes & Mather). John Clegg, écur., (MM. John Clegg & Co.). D. Darbyshire, écur., (MM. Darbyshire, McKinnell & Co.). Alex. Ewing, écur., (MM. Ewing, Angus & Co.). Samuel Hargreaves, écur. John Knowles, écur.

DIRECTEURS A LIVERPOOL: Charles Holland, écur., président. B. Darbyshire, écur., (MM. Darbyshire, McKinnell & Co.). J. P. Duff, écur., (MM. Duff, Cadell & Co.). Hugh Finlay, écur., (MM. Finlay & Lancel). Henry Jump, écur., (MM. Jump & Fils.).

DIRECTEURS A GLASGOW: Alex. Ewing, écur., (MM. Ewing, Angus & Co.), président. George Stewart, écur., F.L.A., directeur-général et secrétaire.

Les Directeurs de la Compagnie d'Assurance du Lancashire ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont nommé M. Wm. Hobbs, 16 rue St. Jean, Montréal, agent pour la Compagnie dans le Bas-Canada. Par ordre, GEORGE STEWART, Directeur-général.

DEPARTEMENT DU FEU Cent mille dollars ont été investis par la compagnie dans le gouvernement et autres manifestations du Canada. On assure contre les pertes ou dommages par le feu à des primes modérées. Les pertes seront réglées avec promptitude et libéralité, sans en référer en Angleterre. Les loyers peuvent être assurés aux mêmes prix que les bâties. Les polices de sept ans sont assurées au prix de six ans seulement.

DEPARTEMENT DE L'ASSURANCE SUR LA VIE. Les directeurs de la compagnie du Lancashire ont toujours été heureux de prouver par les chiffres de leur feuille de balance annuelle, la saine position financière de la compagnie, mais ils pensent qu'il est de leur devoir d'attirer l'attention de leurs nombreux Assureurs, sur les remarques flatteuses que le Très Honorable W. E. Gladstone, Chancelier de l'Échiquier, fit dans la Chambre des Communes, le 7 mars 1864. (Voir Times du 8 mars).

Le Chancelier de l'Échiquier en demandant l'adoption du "Bill des Annuités du Gouvernement," dit: "Je veux démontrer comment l'on transige les affaires dans les bureaux de première classe et toute la réserve qu'il croit nécessaire d'avoir pour se donner une position certaine. Je ne citez que deux ou trois cas. Les honorables membres ne soutiendront lorsque je dirai que l'on connaît beaucoup de la position d'une compagnie d'assurance, quand on a ces trois choses—Premièrement, la date de sa fondation; secondement, le revenu que lui donne les primes; et troisièmement, ses accumulations. (Ecoutez, écoutez). Vous pouvez connaître presque l'état d'aucun bureau, par le rapport qui existe entre ces trois choses."

Les remarques du Chancelier, en parlant de la Lancashire, comme un des quatre bureaux de première classe, furent comme suit: "J'en prends une autre plus jeune encore—La Société du Lancashire, fondée en 1852. Son revenu par les primes est de £23,000; ses accumulations £85,000, ou à peu près quatre années de revenu par les primes. Je crois que, relativement à son âge (douteux ans), cette accumulation est assez considérable et très satisfaisante."

On peut obtenir de plus amples informations en s'adressant à WM. HOBBS, 16 rue St. Jean, Agent général pour le Bas-Canada. T. K. PERRAULT, Sous-agent. 19 août. em-267

A VENDRE 1200 sacs de sel pur 62 cents payable en argent. S'adresser entre 1 heure et 2, rue St. Charles Borromée, No. 118. 20 août. am-afps-268

ACADEMIE COMMERCIALE CATHOLIQUE DE MONTRÉAL, 19, RUE COTE, 19

La Rétourner des Classes de cette institution aura lieu, lundi, le 5 Septembre prochain. Le programme des études comprendra comme par le passé, un cours commercial et industriel, dans les deux langues Française et Anglaise. Pour les particularités s'adresser au sousigné, à l'école.

U. E. ARCHAMBAULT, Directeur. 23 août. pm-270

DR. A. PERRAULT L'honneur de prévenir le public en général, qu'il se propose de vendre plus de médecine, ni la botanique, ni l'analyse, ni aucune consultation ni prescription, qu'il a été autorisé le 24 du courant par le Bureau Provincial des Médecins du Bas-Canada.

BANDE ANTI-RHUMATISMALE A. Ferrault Sera toujours à vendre chez MM. Lamplough et Campbell, et chez Devins et Bolton, Pharmaciens, rue Notre-Dame. Prix \$2.00. 20 août. 872

MACHINES A COUDRE A 30 pour cent meilleur marché que le prix du commerce. Les Machines de Singer, de Wheeler et Wilson, et pour fil ciré, seront vendues au prix courant. Toutes neuves et garanties. Les meilleures dans le marché. Venez les voir au No. 39 Grande rue St. Jacques (en haut)—première porte à gauche. 19 août. em-afps

COMPAGNIE DU RICHELIEU. LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE MONTREAL ET QUEBEC, LIGNE REGULIERE

Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, L'Assomption et autres Ports intermédiaires.

A partir du 2 MAI courant, et jusqu'à Avis contraire, les VAPEURS de la COMPAGNIE du RICHELIEU laisseront leurs Quai respectifs comme suit, savoir: Le Vapeur Montréal, Capt. P. E. Cotté, partira du Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis soirs, à 7 heures précises, arrêtant, en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Les personnes désirant s'embarquer à bord des Vapeurs Océaniques, à Québec, seront certaines de se rendre à temps en prenant leur passage à bord de ce Vapeur, vu qu'un Tender devra les transporter aux Vapeurs Océaniques, et cela sans charge extra.

Le Vapeur Europa, Capt. J. B. Labelle, partira tous les Mardis, Jedis et Samedis soirs, à 7 heures précises, arrêtant en allant et revenant, aux Ports de Sorel, Trois-Rivières et Batiscan. Le Vapeur Trois-Rivières, Capt. Jos. Duval, partira du Quai Jacques-Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures P. M. arrêtant en allant et revenant, à Berthier, Petit Nord, Grand Nord, Maskinongé, Rivière du-Loup (en haut), Yamachiche, Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal, tous les Dimanches et Mercredis, à 2 heures P. M. Le Vapeur Victoria, Capt. Charles Nelson, partira du Quai Jacques Cartier pour Trois-Rivières tous les Mardis et Vendredis, à 3 heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Sorel, Port St. François, et partira de Trois-Rivières pour Montréal tous les Dimanches et Mercredis, à 8 heures P. M.

Le Vapeur Victoria, Capt. Charles Daveluy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Sorel tous les Mardis et Vendredis, à 8 heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à St. Sulpice, Lanoie, et Berthier, et partira de Sorel tous les Lundis et les Mercredis à 6 heures P. M., à 4 heures P. M.

Le Vapeur Chambly, Capt. F. Lamoureux, partira du Quai Jacques-Cartier pour Chambly tous les Mardis et Vendredis, à 2 heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à Verchères, Contrecoeur, Sorel, St. Ours, St. Denis, St. Antoine, St. Charles, St. Marc, Belœil, St. Hilaire, St. Mathias, et partira de Chambly tous les Samedis, à 3 heures P. M., et les Mercredis, à midi, pour Montréal.

Le Vapeur L'Étoile, Capt. P. E. Malhot, partira du Quai Jacques-Cartier pour l'Assomption tous les Mardis et Vendredis, à 3 heures P. M., les Samedis et Lundis, à 4 heures P. M., arrêtant, en allant et revenant, à St. Paul l'Hermite et partira de Terrebonne tous les Lundis, à 7 h. et Jedis, à 8 h. A. M., les Mardis, à 5 h. A. M., et les Samedis, à 9 h. A. M.

Le Vapeur Victoria, Capt. L. H. Roy, partira du Quai Jacques-Cartier pour Terrebonne tous les Lundis et Samedis, à 4 heures P. M., et les Mardis et Vendredis, à 3 heures, en allant et revenant, à Boucherville, Verreux et Laohaie, et partira de l'Assomption les Lundis, à 7 h., et Jedis, à 8 h. A. M., les Mardis, à 5 h. A. M., et les Samedis, à 9 h. A. M. Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie du Richelieu, No. 29, Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE, Agent-Général. Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 2 Mai 1864. Avis.

Le Docteur Guérin, No. 293, rue St. Catherine, de cette ville, prévient les personnes affectées de différentes maladies, surtout de maladies chroniques, (anciennes maladies) réputées incurables, qui souhaitent suivre le traitement hydrothérapique, qu'il est pourvu d'appareils nécessaires pour ce traitement, et qu'il peut recevoir quelques malades seulement. Ce traitement est le seul qui puisse leur offrir une chance de guérison, sans être assujéti à prendre aucune drogue, qui ne peut leur être plus préjudiciable qu'elle dans ces sortes de maladies, car les médicaments ont toujours un effet plus ou moins pernicieux sur l'estomac, et affaiblissent d'autant les malades, pendant que sous l'influence du traitement hydrothérapique les malades se trouvent la vigueur, la force et l'énergie, en peu de temps et à mesure qu'ils avancent dans le traitement.

NOTICE SPECIALE. PHRENOLOGIE MEDICALE—Le Docteur J. D. S. ZENDER, Médecin Phrénologue, est maintenant en ville avec ses publications intéressantes, depuis 11 h. A. M. jusqu'à 1 h. P. M., au No. 220, Rue St. Paul près de la rue St. Sulpice, le matin et le soir, à sa résidence, No. 2, Place du Rouard, Rue St. Elizabeth, (2e porte adessus de la Rue Vierge), où il ne restera cette année que trois semaines, pour donner ses consultations Médicales et Phrénologiques, verbalement, par écrit ou sur un livre. Honoraires de 60 cts à \$3. Prix du livre (Anthroponomie) 50 cts.

Le Docteur à une grande expérience, depuis 1845 comme Physiologiste, Physionomiste et Oculiste, et à toujours bien réussi à décrire les dispositions du cœur, les capacités de l'esprit, les maladies de l'âme et du corps, l'occupation, le métier, la profession, le choix dans le mariage, la durée probable de la vie, etc., et prescrit des remèdes avec un plan de vie à suivre pour les affaires, la moralité et la santé du corps. Il tient en vente son Almanach, son Guide et son Abrégé d'Épigrammes; ce dernier, orné de 500 gravures arrangées systématiquement, doit être la première instruction des enfants pour développer leur idées.

Ces ouvrages sont en vente chez Z. Chapleau, et Beauchemin & Valois. 19 juillet. 240

CATASTROPHE DE ST. HILAIRE BROCHURE DE 48 PAGES PRIX: 8 sous. En vente à Montréal: chez les principaux libraires, chez Dalton et au Bureau de La Presse. A Québec, au bureau du Canadien. 4 août. 254

L'ACADEMIE FRANCAISE ET ANGLAISE Mlle. Lacombe et Miss Clarke, Reprendra son Cours d'Études, le JEUDI PREMIER SEPTEMBRE. Un grand local étant devenu nécessaire, vu l'extension qu'a pris l'établissement, il a été transféré rue St. Denis, No. 88, près de la Place Viger 11 août. 153-260

LOUIS JOVANETTI BOUCHER No. 23 Marche Ste.-Anne A contentement à son beau un excellent assortiment de viandes de toutes sortes et de la première qualité qu'il vend à bon marché. Il sollicite respectueusement le patronage de ses clients. 16 janvier. em-afps

VAPEUR BEAVER, CAPITAINE DEMERS.

Commencera, LUNDI le 18 Juin courant, à faire ses voyages entre Laprairie et Montréal, comme suit: De Laprairie: 6 heures A. M. 124 " P. M. De Montréal: 104 heures A. M. 4 " P. M.

LES MARDIS ET VENDREDIS: De Laprairie: 6 heures A. M. 94 " P. M. De Montréal: 8 heures A. M. 11 " P. M. LES JOURS DE FETE: 8 heures A. M. | A 4 heures P. M. Laprairie, 11 Juin 1864. 9 juin 208

Vin de Claret, (première qualité.) Macon, Beaume, St. Emilion, Bordeaux, St. Julien, et autres, à \$3 par douzaine, à 75 cents par gallon, cognac, sherry, port, gin, etc., de \$1 à 5.50 par gallon. J. FOURNIER et Cie., 242, rue St.-Paul.

AU CLERGE. À 75 cents pour un gallon de Vins de Sauterne et Chablis recommandés comme Vins de Messe à messieurs les membres du clergé catholique du Canada. J. FOURNIER et Cie., 242, rue St. Paul. 16 juillet. 238

HOTEL DU CANADA BAINS! BAINS!! Le soussigné à l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient d'ajouter aux améliorations qu'il a faites dans son hôtel, une SALLE DE BAINS, qui sera ouverte tous les jours de 6 heures, a.m., à 10 heures p.m. Bains chauds, froids et douches. T. SAUCIER. 26 juillet. Prix.....25 cts. 246

JOHN J. REEVES Marchand Tailleur, 234, rue Notre-Dame, MONTRÉAL. Vis-à-vis le HÔTEL DES HABITS MILITAIRES De toute coupe faite à l'ordre et une bonne coupe garantie.

LE soussigné, venant de recevoir son grand Assortiment de Marchandises du Printemps et d'Été, consistant en: Draps, Tweeds, Casimire et autres étoffes de goût, invite le public à venir voir son Fonds qui ne peut être surpassé par aucune autre Établissement en cette ville.

Le soussigné tailleur et confectonnaire les étoffes qu'on voudra bien lui confier avec autant de soin que si elles étaient prises chez lui. Le tout sera garanti donner entière satisfaction, à des prix qui défient toute compétition.

JOHN J. REEVES, Marchand Tailleur, 15 janvier. 16

MARCHANDISES Si VOUS voulez acheter à bon Marché, VENEZ AU No. 61, Rue Notre-Dame, Bâtisse de l'Institut-Canadien.

VU que la hausse sur les Marchandises empêche un très-grand nombre de personnes d'acheter, la soussignée a décidé de vendre à petit PÉRIODE FIT pour faire un grand Débit. L'on peut être certain que l'on trouvera un Assortiment des plus complets dans tout ce qui concerne les HABILLEMENT D'HOMMES, de FEMMES et ENFANTS.

La soussignée tient de plus pour Dames un Assortiment de MODES les plus nouvelles: des Modistes sont toujours à la disposition du public pour tailler, faire et étamer tout ce qui leur est demandé. Il y a aussi un grand Assortiment d'Habillements faits de toutes sortes pour Dames et Enfants. La soussignée, tout en remerciant le public du patronage qu'elle a reçu, espère que cet encouragement continuera de plus en plus.

MADAME QUINTAL, 61, Rue Notre-Dame, Bâtisse de l'Institut-Canadien. 4 juin. em-204

ATTENTION!!! Le Soussigné ayant appris que des personnes faisaient circuler le bruit qu'il ne tenait plus de CORBILLARDS, s'empresse de détruire cette fausse rumeur, et que loin d'abandonner ce genre d'affaires, il a le plaisir d'annoncer au public qu'outre ses anciens et superbes Corbillards, il a de Trois-Magnifiques et Absolument Neufs, qui sont superlatifs aux premiers par le fini et la richesse. Un Beau petit Cheval Blanc, conduit par un Conduiteur richement habillé, sera attelé au Petit Corbillard qui tout le monde regarde comme le plus joli qui ait été vu en cette ville.

Il a aussi ouvert un Magasin de cerceaux, où l'on trouvera constamment toutes sortes de cerceaux en fer et en bois, Grains, Crêpes, etc., Marchés pour Tombes et Inscriptions sur Planches. Prix du beau Corbillard avec deux Chevaux, \$6. X. CUSON, 69, Rue St. Joseph. 8 juin. em-208

MM. LAVIGNE & Cie, Ont déménagé au No. 34, RUE ST. LAURENT, No. 34, Ci-devant occupé par M. Darocher, 4 mai. 180

DEMFNAGEMFNT. James Scott & Fils Encanteurs et Agents à Commission, ONT DÉMÉNAGÉ No. 309 RUE ST. PAUL. Porte voisine de l'hôtel Altica. 12 mai. 186

AVIS LES Soussignés annoncent qu'ils ont DÉMÉNAGÉ de la Grande Rue St. Jacques, au No. 146, Rue Orlag, entre les rues St. Urbain et St. Laurent (Porte voisine de chez M. Grévis, à quelques pas du bas de la rue de la Place d'Armes, où ils auront en mains un assortiment de

ADRESSES D. GIROUARD, AVOCAT, No. 14 Petite rue St.-Jacques MONTRÉAL

CHS. O. PERRAULT AVOCAT, 84 RUE ST. VINCENT 84 MONTRÉAL.

MEDERIC LANCTOT AVOCAT, No. 16 Rue St. Gabriel M. Lanctot suivra la Cour à St. Jean. 16 sept.

JOS. DUHAMEL, AVOCAT, BUREAU: No. 16 et 18. RUE ST. VINCENT. Encourageur Ste.-Thérèse et St.-Vincent. MONTRÉAL. 2 oct. aa-2

Dr. E. MATHIEU DENTISTE Coin des rues Notre Dame et St.-Vincent (En face du Palais de Justice) MONTRÉAL. 1er oct. aa-1

C. LAVALLÉE, Professeur de Musique 90 RUE DES ALLEMANDS 10 février. 169

G. H. LAMONTAGNE NOTAIRE PUBLIC No. 16 Rue St. Gabriel MONTRÉAL. 12 sept.

Marchandises Sèches, Hanches faites, Chaussures, etc. J. O. GUILMETTE. No. 172, Rue St. Paul. 25 avril. 172

NOUVELLE MAISON. SANCER & FRERE, Coin des RUES ST. PAUL ET ST. GABRIEL. Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et au public en général pour l'encouragement libéral qui lui a été accordé de puis plus de vingt ans, à l'honneur d'annoncer qu'à partir de ce jour, un fonds de magasin sera offert au prix coûtant pour argent comptant, pendant deux mois seulement. Tout ordre pour hardes et autres effets sera exécuté aux conditions mentionnées ci-haut. Les personnes fournissant leurs étoffes seront aussi bien servies que si elles les prenaient au magasin. 25 avril. 172

Le soussigné ont l'honneur d'annoncer au public, qu'il vient d'ouvrir un Magasin de Bonneteries et Quincaileries au No. 145, Rue St. Paul, No. 7, Rue St. Gabriel. Ils auront toujours main un assortiment complet et bien assorti d'Articles et Quincaileries de toutes sortes d'Articles pour Entrepreneurs, Menuisiers, Charpentiers, etc. Poèles de toutes sortes, entr'autres le "Victor", le "Queen's Choice" et le "Pearl" Peintures de toutes couleurs, Huiles Vernis à meubles et à figures, Thérbenthine, ainsi que Vitres de toutes grandeurs et coupées à ordre. SANCER & FRERE. 4 avril. em-afps-174

Dr. C. F. F. TRESIÈRE, DENTISTE, No. 122, RUE CRAIG, No. 122, Vis-à-vis la Rue C.14. 27 avril. 17

RESTAURANT DE FRANCISCO No. 27 1/2 Petite rue St. Jacques. M. FRANCISCO a l'honneur d'annoncer aux anciens patrons, et au public en général, qu'il vient d'ouvrir à l'adresse ci-dessus, un Restaurant où l'on pourra se faire servir des repas à toute heure. Le table est toujours garnie des premiers de la saison, et les vins et liqueurs sont de première qualité. M. F. fera tout ce qu'il est possible pour soutenir dignement son ancienne réputation. 11 août. am-260